

**Assemblée générale**

Distr. générale
6 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session**Projet de budget-programme pour l'exercice
biennal 2018-2019******Titre V
Coopération régionale pour le développement****Chapitre 20
Développement économique en Europe****Programme 17 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)*******Table des matières**

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	4
Autres éléments d'information.	8
A. Organes directeurs	10
B. Direction exécutive et administration	10
C. Programme de travail	17
Sous-programme 1. Environnement	17
Sous-programme 2. Transports	24
Sous-programme 3. Statistiques.	34
Sous-programme 4. Coopération et intégration économiques	38
Sous-programme 5. Énergie durable	40
Sous-programme 6. Commerce	44
Sous-programme 7. Foresterie et bois.	48

* Nouveau tirage pour raisons techniques (5 juin 2017).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

*** A/71/6/Rev.1.



Sous-programme 8. Logement, aménagement du territoire et population	51
D. Appui au programme	54
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice 2018-2019.....	56
II. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019.....	58

Vue d'ensemble

Tableau 20.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	65 938 500
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(83 800)
Autres variations	(1 015 000)
Variation totale	(1 098 800)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	64 839 700

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 20.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	190	1 SGA, 1 D-2, 9 D-1, 23 P-5, 34 P-4, 36 P-3, 21 P-2/1, 6 G(1 ^{re} C), 59 G(AC)
Créations	1	P-4 (Direction exécutive et administration)
Suppressions	(3)	1 D-1 (Direction exécutive et administration) 1 G(AC) (Appui au programme) 1 G(AC) (sous-programme 5 : Énergie durable)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	188	1 SGA, 1 D-2, 8 D-1, 23 P-5, 35 P-4, 36 P-3, 21 P-2/1, 6 G(1 ^{re} C), 57 G(AC)

Orientation générale

- 20.1 Le programme relève de la Commission économique pour l'Europe (CEE).
- 20.2 Le programme vise à promouvoir la coopération et l'intégration régionales aux fins du développement durable de la région de la CEE. Pour mettre en œuvre une conception intégrée du développement durable et appliquer effectivement le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les effets de synergie et les articulations seront renforcés entre ses huit sous-programmes, à savoir : a) l'environnement; b) les transports; c) les statistiques; d) la coopération et l'intégration économiques; e) l'énergie durable; f) le commerce; g) la foresterie et le bois; h) le logement, l'aménagement du territoire et la population. En outre, tous les sous-programmes tiendront compte des objectifs de développement durable et des cibles correspondantes, eu égard en particulier aux mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements.
- 20.3 Conformément aux mandats confiés par les organes délibérants, y compris dans la décision A (65) du 11 avril 2013 de la Commission économique pour l'Europe concernant le résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la Commission, l'exécution du programme favorisera la coopération et l'intégration régionales grâce : a) à la concertation; b) à l'action normative; et c) à la coopération technique.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local, BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G(1^{re}C) = agent des services généraux (1^{re} classe), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint, SSG = Sous-Secrétaire général.

- 20.4 Toute l'attention voulue sera accordée aux aspects du développement intéressant la problématique hommes-femmes, car les femmes constituent plus de la moitié de la population mondiale et sont à la fois les agents et les bénéficiaires du développement durable dans la région. Des éléments relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes seront incorporés dans le programme de travail de la CEE conformément au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies et à l'objectif de développement durable n° 5. En particulier, l'exécution du programme sera axée sur la participation des femmes à l'économie et encouragera l'entrepreneuriat féminin dans la région.
- 20.5 La CEE cherchera par ailleurs à maintenir, dans l'ensemble du système, la cohérence de l'exécution de ses programmes, afin d'éviter les doubles emplois, d'amplifier les effets, d'augmenter les retombées et d'assurer la viabilité de ses travaux dans la région en s'appuyant pour ce faire sur les activités des autres entités des Nations Unies et autres organisations régionales intéressées. Elle dirigera l'action du Mécanisme de coordination régionale et participera aux travaux de l'Équipe régionale pour l'Europe et l'Asie centrale du Groupe des Nations Unies pour le développement en contribuant aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et aux programmes relevant de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » dans la région.
- 20.6 Le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, exécuté conjointement par la CEE et par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), restera le principal cadre de coopération entre la CEE et les autres parties intéressées en Asie centrale.
- 20.7 Dans le cadre de son mandat, le programme contribuera au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris au sein du Forum politique de haut niveau pour le développement durable réuni sous les auspices du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.
- 20.8 Le Comité exécutif de la CEE a approuvé à sa 81^e séance, le 23 novembre 2015, le cadre stratégique relatif au programme 17 (Développement économique en Europe) pour la période 2018-2019, sous réserve des résultats de l'examen des textes portant autorisation du programme par le Comité du programme et de la coordination.

Vue d'ensemble des ressources

- 20.9 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 64 839 700 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 098 800 dollars (1,7 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017. Cette variation découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la suppression de postes (83 800 dollars); et b) d'autres variations (1 015 000 dollars). Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 2.10 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 20.3 à 20.5 ci-dessous.

Tableau 20.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation					Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations						
A. Direction exécutive et administration	10 237,2	8 999,6	(20,1)	—	—	(375,9)	(396,0)	(4,4)	8 603,6	184,6	8 788,2	
B. Programme de travail												
1. Environnement	11 410,4	9 951,9	—	—	—	(34,4)	(34,4)	(0,3)	9 917,5	172,3	10 089,8	
2. Transports	13 290,3	12 222,0	—	—	—	(11,3)	(11,3)	(0,1)	12 210,7	229,3	12 440,0	
3. Statistiques	9 782,0	8 748,4	—	—	—	(8,5)	(8,5)	(0,1)	8 739,9	158,9	8 898,8	
4. Coopération et intégration économiques	4 063,5	3 865,3	—	—	—	(7,9)	(7,9)	(0,2)	3 857,4	70,0	3 927,4	
5. Énergie durable	4 905,4	4 339,1	—	—	—	(266,2)	(266,2)	(6,1)	4 072,9	72,0	4 144,9	
6. Commerce	8 573,7	6 683,9	—	—	—	(42,1)	(42,1)	(0,6)	6 641,8	122,1	6 763,9	
7. Foresterie et bois	2 502,2	2 790,5	—	—	—	(4,3)	(4,3)	(0,2)	2 786,2	56,7	2 842,9	
8. Logement, aménagement du territoire et population	2 472,2	2 168,1	—	—	—	(2,4)	(2,4)	(0,1)	2 165,7	47,8	2 213,5	
Total partiel (Programme de travail)	56 999,7	50 769,2	—	—	—	(377,1)	(377,1)	(0,7)	50 392,1	929,1	51 321,2	
C. Appui au programme	6 336,8	6 169,7	(63,7)	—	—	(262,0)	(325,7)	(5,3)	5 844,0	171,3	6 015,3	
Total partiel	73 573,7	65 938,5	(83,8)	—	—	(1 015,0)	(1 098,8)	(1,7)	64 839,7	1 285,0	66 124,7	

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	91,7	56,5	67,8
B. Programme de travail			
1. Environnement	19 603,5	21 896,6	23 457,8
2. Transports	3 008,1	5 608,9	4 408,9
3. Statistiques	498,7	869,0	830,4
4. Coopération et intégration économiques	1 067,3	1 309,7	414,7
5. Énergie durable	519,5	355,8	180,5
6. Commerce	1 008,5	935,5	665,0
7. Foresterie et bois	649,6	366,2	152,5

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Composante</i>	<i>2014-2015 (dépenses effectives)</i>	<i>2016-2017 (montant estimatif)</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
8. Logement, aménagement du territoire et population	1 002,5	894,8	523,6
C. Appui au programme	2 412,7	3 407,6	3 821,6
Total partiel	29 862,1	35 700,6	34 522,8
Total	103 435,8	101 639,1	100 647,5

Tableau 20.4 Postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>						<i>Total</i>	
			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>			
	<i>2016- 2017</i>	<i>2018- 2019</i>	<i>2016- 2017</i>	<i>2018- 2019</i>	<i>2016- 2017</i>	<i>2018- 2019</i>	<i>2016- 2017</i>	<i>2018- 2019</i>	<i>2016- 2017</i>	<i>2018- 2019</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-1	9	8	—	—	—	—	—	—	9	8
P-5	23	23	—	—	—	—	—	—	23	23
P-4/3	70	71	—	—	—	—	22	21	92	92
P-2/1	21	21	—	—	—	—	2	2	23	23
Total partiel	125	125	—	—	—	—	24	23	149	148
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	6	6	—	—	—	—	—	—	6	6
Autres classes	59	57	—	—	—	—	6	7	65	64
Total partiel	65	63	—	—	—	—	6	7	71	70
Total	190	188	—	—	—	—	30	30	220	218

Tableau 20.5 Répartition des ressources par composante

(En pourcentage)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	13,3	0,2
B. Programme de travail		
1. Environnement	15,3	68,0
2. Transports	18,8	12,8
3. Statistiques	13,5	2,4
4. Coopération et intégration économiques	5,9	1,2
5. Énergie durable	6,3	0,5
6. Commerce	10,2	1,9

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
7. Foresterie et bois	4,3	0,4
8. Logement, aménagement du territoire et population	3,3	1,5
Total partiel	77,7	88,7
C. Appui au programme	9,1	11,1
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

- 20.11 La réduction des crédits, d'un montant de 83 800 dollars, correspond à la suppression de postes approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247.

Autres variations

- 20.12 La réduction des crédits, d'un montant de 1 015 000 dollars, est rendue possible par des gains d'efficacité que la Commission entend réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Elle découle en partie des gains d'efficacité dans les opérations courantes attendus du système Umoja, qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. D'autres gains d'efficacité réalisés grâce à la redistribution de la charge de travail au sein de la composante Direction exécutive et administration, suite à la suppression du poste d'économiste de classe D-1 (administrateur général), sont précisés au paragraphe 20.30 ci-dessous.
- 20.13 Il s'agit donc de réductions au titre des postes et d'autres objets de dépense, s'élevant à 1 015 000 dollars, réparties entre la composante Direction exécutive et administration (375 900 dollars), les huit sous-programmes de la composante Programme de travail (377 100 dollars) et la composante Appui au programme (262 000 dollars).

Ressources extrabudgétaires

- 20.14 La CEE reçoit des contributions en espèces et en nature, qui complètent le budget ordinaire et demeurent indispensables à l'exécution des activités prescrites.
- 20.15 Les contributions volontaires en espèces attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, (34 522 800 dollars) font apparaître une diminution de 1 177 800 dollars par rapport à l'exercice biennal 2016-2017. Ces ressources se répartissent comme suit : 9 878 600 dollars au titre des postes [5 P-4, 16 P-3, 2 P-2 et 7 G(AC)] et 24 644 200 dollars au titre des autres objets de dépense (diverses activités de fond et de coopération technique, notamment programmes de formation, ateliers, séminaires et projets locaux). La diminution prévue s'explique principalement par le recul attendu du nombre d'activités en 2018-2019 du fait que plusieurs projets auront été achevés au cours de l'exercice 2016-2017.

- 20.16 Les contributions en nature attendues permettront de financer les services d'experts techniques (estimés à 74 500 dollars) requis pour assurer le fonctionnement du nouveau bureau central en charge du projet de chemin de fer transeuropéen de la Division des transports durables, qui aura son siège à Belgrade.

Autres éléments d'information

- 20.17 La CEE poursuit l'action qu'elle mène pour accentuer le respect du principe de responsabilité et elle a, pour ce faire : a) donné effet aux recommandations issues de l'évaluation du programme et de l'audit de certains des sous-programmes et de projets de coopération technique associés que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a réalisés en 2016 (portant notamment sur l'approbation de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources et la stratégie de gestion des connaissances, ainsi que la directive révisée sur la mise en place d'accords et la gestion de ressources extrabudgétaires); b) œuvré à la généralisation de l'auto-évaluation, allant dans le sens des principes d'évaluation de la Commission (voir le paragraphe 20.20 ci-dessous); c) apprécié les risques courus par la CEE et défini un plan biennal de traitement de ces risques; d) veillé à ce que le Comité exécutif reçoive régulièrement des informations sur toutes les ressources extrabudgétaires.
- 20.18 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation pour ce chapitre s'élèvent à 1 463 600 dollars, répartis comme suit : 1 458 600 dollars correspondant à 79 mois de travail d'administrateur et 11 mois de travail d'agent des services généraux (soit 90 mois de travail au total) à inscrire au budget ordinaire, et 5 000 dollars au titre des services de consultants financés par des ressources extrabudgétaires.
- 20.19 Comme prévu dans le plan d'évaluation biennale de la Commission pour 2016-2017, trois évaluations ont été réalisées par des consultants indépendants : une concernant le programme et deux des sous-programmes. En outre, la CEE a, en 2016-2017, évalué 12 projets en interne. Chaque évaluation s'est accompagnée d'observations de l'administration et d'un rapport d'étape rendant compte de la suite donnée à chaque recommandation. En décembre 2016, la Commission a organisé une table ronde sur l'évaluation et les enseignements à en tirer au niveau institutionnel, à laquelle ont participé des organisations internationales et des délégations de missions permanentes, l'objet étant de dégager des bonnes pratiques susceptibles d'étayer le caractère indépendant et la pertinence des évaluations dans le système des Nations Unies.
- 20.20 Le Comité exécutif a approuvé, en septembre 2016, le plan d'évaluation biennale pour 2018-2019, et il a prié le secrétariat de consolider la fonction d'évaluation au sein de la CEE. C'est pourquoi un poste P-4 est proposé à la composante Direction exécutive et administration au titre de l'évaluation et de l'audit. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la CEE prévoit d'évaluer le programme pour apprécier l'efficacité et l'impact de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les huit sous-programmes. Par ailleurs, trois évaluations de sous-programmes devraient être réalisées, comme suit : a) évaluation du sous-programme Environnement : déterminer la pertinence, l'efficacité, la rationalité et l'impact des études de performance environnementale réalisées par la CEE; b) évaluation du sous-programme Commerce : déterminer la pertinence des études sur les obstacles d'ordre réglementaire et administratif au commerce au Kirghizistan; c) évaluation du sous-programme Transports : déterminer l'efficacité de l'aide prêtée aux autorités nationales pour atténuer les effets des changements climatiques. Conformément aux principes retenus en la matière, la CEE évaluera également tous les projets dont le coût est égal ou supérieur à 250 000 dollars. Seront ainsi évalués six projets du sous-programme Environnement, deux du sous-programme Commerce, deux du

sous-programme Statistiques, et deux du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population. Par ailleurs, le Comité exécutif a demandé que soient analysés chaque année les enseignements tirés de l'ensemble des évaluations et que lui soient présentées, pour examen annuel, les modifications à apporter en conséquence au programme de travail (voir ECE/EXCOM/CONCLU/91, disponible à l'adresse <https://www.unece.org/info/about-unece/executive-committee-excom/meetings.html>). Tous les rapports d'évaluation ainsi que les observations y relatives de l'administration et les rapports d'étape associés sont disponibles sur le site Web public de la Commission.

- 20.21 L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) assure les services centraux d'appui, ainsi que les services financiers, les services de gestion des ressources humaines et les services informatiques et de communications requis par la CEE. Les ressources correspondantes sont inscrites au chapitre 29F [Administration (Genève)]. L'ONUG se charge également de prêter les services administratifs, services de conférence et services généraux dont la Commission a besoin. Les ressources correspondantes sont inscrites au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences).
- 20.22 La CEE coopère étroitement avec ses partenaires du système des Nations Unies pour réduire les doubles emplois, étendre la portée de ses activités opérationnelles et assurer la pérennité des résultats obtenus au niveau national. Elle participe aux travaux de l'Équipe régionale pour l'Europe et l'Asie centrale du Groupe des Nations Unies pour le développement, contribuant aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et aux programmes relevant de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » dans les 17 pays de la région. Elle coopère également avec les autres commissions régionales des Nations Unies par l'exécution de projets et de programmes conjoints ainsi que par la mise en commun d'informations et de connaissances, et elle coordonne son action avec celles-ci lors de réunions périodiques des secrétaires exécutifs et des responsables de la planification.
- 20.23 Pour permettre la comparaison entre les commissions régionales, tout en conservant les avantages d'une gestion intégrée et en évitant les doubles emplois, on a récapitulé dans le tableau 20.6 les prévisions de dépenses au titre des services administratifs et généraux et des services de conférence et de bibliothèque que l'ONUG prêtera à la CEE au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

Tableau 20.6 **Ressources nécessaires pour les services administratifs, les services de conférence et les services généraux pour l'exercice biennal 2018-2019**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Services administratifs et services généraux	11 122,0
Services de conférence	28 236,6
Total	39 358,6

- 20.24 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 20.7 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 20.7 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	3	17	13	3	5	15	–	5	14
Publications isolées	14	28	24	–	32	58	–	19	70
Total	17	45	37	3	37	73	–	24	84

A. Organes directeurs

- 20.25 La structure de gouvernance de la CEE a été remaniée conformément aux dispositions du plan de travail pour la réforme de la Commission que l'Assemblée générale a adopté dans sa résolution 60/248 et au résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la Commission que le Conseil économique et social a fait sien dans sa résolution 2013/1. Organe subsidiaire du Conseil économique et social, la Commission fixe les grandes orientations stratégiques pour les travaux de son secrétariat et elle constitue l'instance de concertation où se discutent, à un niveau élevé, les politiques en matière de développement durable de la région. Elle se réunit tous les deux ans pour trois jours ouvrables au maximum. D'une session à l'autre, le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les orientations générales définies par la Commission. Il se réunit aussi souvent que nécessaire pour assurer la gouvernance en matière de planification des programmes et de gestion des questions administratives et budgétaires, y compris en ce qui concerne le financement d'activités au moyen de ressources extrabudgétaires. Il examine et approuve les programmes de travail et la structure des organes subsidiaires des comités sectoriels, en veillant à la coordination des activités menées au titre des différents sous-programmes et à leur cohérence. Les huit comités sectoriels sont des organes subsidiaires de la Commission et ils font office d'organes directeurs des huit sous-programmes. Ces comités sont les suivants : Comité des politiques de l'environnement (sous-programme 1), Comité des transports intérieurs (sous-programme 2), Conférence des statisticiens européens (sous-programme 3), Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (sous-programme 4), Comité de l'énergie durable (sous-programme 5), Comité directeur des capacités et des normes commerciales (sous-programme 6), Comité des forêts et de l'industrie forestière (sous-programme 7) et Comité du logement et de l'aménagement du territoire (sous-programme 8). Ils se réunissent deux ou trois jours par an pour prêter conseil à la Commission quant aux activités qui relèvent de leurs compétences respectives.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 603 600 dollars

- 20.26 La composante Direction exécutive et administration remplit les fonctions suivantes :
- Promouvoir la concertation entre les États membres sur les orientations stratégiques de la CEE et l'action qu'elle doit mener face aux nouveaux problèmes et priorités en matière de développement des États membres;

- b) Favoriser les relations avec les gouvernements des États membres et se tenir au courant de leurs besoins;
- c) Conseiller et orienter le secrétariat dans ses travaux, coordonner la planification et l'exécution du programme de travail et promouvoir la coopération entre divisions, notamment concernant les questions intersectorielles;
- d) Assurer le service fonctionnel des sessions de la Commission et des réunions du Comité exécutif, y compris pour ce qui est de l'établissement des documents pertinents destinés aux organes délibérants et du suivi et de l'application de leurs décisions;
- e) Assurer la liaison entre le Comité exécutif et les bureaux des comités sectoriels;
- f) Promouvoir la transparence, le sens des responsabilités et la participation sans exclusive s'agissant des travaux du secrétariat;
- g) Favoriser l'acquisition de compétences au moyen des enseignements tirés de l'évaluation des activités menées dans le cadre des programmes, sous-programmes et projets, ainsi qu'une meilleure exécution du programme par la mise en application effective des recommandations issues des évaluations;
- h) Procéder, au niveau régional, à l'examen des grandes questions intersectorielles relatives au développement durable, en particulier celles découlant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable qui y sont énoncés, et se pencher sur la problématique hommes-femmes;
- i) Veiller à l'application des résolutions et décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui ont trait aux travaux de la Commission, notamment celles qui concernent la suite donnée aux textes issus des grandes conférences et des réunions au sommet organisées par les Nations Unies;
- j) Superviser les publications de la Commission et les principaux documents destinés aux comités sectoriels et autres organes subsidiaires de la Commission, et en garantir la qualité;
- k) Accroître la visibilité des travaux de la CEE et mieux les faire connaître au moyen de la diffusion de l'information et de l'exécution d'activités de communication;
- l) Promouvoir la coopération avec les autres commissions régionales, les organisations régionales et les institutions de financement régionales;
- m) Intensifier la cohérence de l'action menée par les organismes des Nations Unies au niveau des pays au titre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies »;
- n) Agir en coopération et en coordination avec les autres organismes des Nations Unies œuvrant dans la région qui relève de la compétence de la Commission, en particulier dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale et de l'Équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement et par l'intermédiaire du réseau de coordonnateurs résidents dans les pays;
- o) Fournir des éléments utiles pour l'établissement des rapports pertinents du Secrétaire général à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à d'autres organes principaux et subsidiaires des Nations Unies;
- p) Agir en faveur de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes au secrétariat de la Commission et veiller à la transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le programme de travail;

- q) Coordonner l'établissement du budget-programme biennal de la CEE, en contrôler l'exécution et en rendre utilement compte.
- 20.27 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire exécutif, le Groupe de la gestion des programmes, le Groupe du développement durable et du genre, et le Groupe de l'information.
- 20.28 Le Bureau du Secrétaire exécutif, dont font partie le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint et le Secrétaire de la Commission, est chargé de définir les grandes lignes d'action du secrétariat et de diriger celui-ci, et notamment de coordonner les travaux de la Commission, de piloter et de consolider les relations établies avec les autorités nationales, d'agir en concertation avec le Secrétariat de l'ONU, de rendre compte à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social, et, enfin, de superviser et cultiver les relations nouées avec les organes et organismes des Nations Unies ainsi qu'avec les organismes extérieurs, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales.
- 20.29 Le Groupe de la gestion des programmes a pour attributions essentielles de définir les grandes orientations et d'assurer la coordination d'ensemble de tous les aspects de la gestion du programme (planification, suivi, évaluation et établissement de rapports). Il encadre les activités de coopération technique, dont il assure la coordination globale, et il favorise la synergie entre les travaux normatifs et les activités opérationnelles. Il assure le secrétariat du Groupe de travail sur la coopération technique et contribue à mobiliser des ressources aux fins des activités de coopération technique. Il coordonne l'action de la CEE avec celle des autres commissions régionales et des organes et organismes des Nations Unies pour ce qui est des questions relatives aux programmes et à la coopération technique.
- 20.30 En raison de la suppression du poste D-1, les deux attributions essentielles du Groupe de la gestion des programmes, à savoir la supervision des travaux et la gestion du risque institutionnel, seront redistribuées au sein du Bureau du Secrétaire exécutif du fait de leur importance, régulièrement signalée dans les derniers audits du BSCI et les évaluations du programme. Dans le même temps, l'intégrité des contrôles opérationnels et des fonctions d'assurance qualité du Groupe de la gestion des programmes sera préservée par la nomination d'un chef de classe P-5, qui rendra directement compte au Secrétaire exécutif, conformément à la circulaire du Secrétaire général (ST/SGB/2008/9).
- 20.31 La création proposée d'un poste P-4 d'administrateur de programme (évaluation) pour centraliser la fonction d'évaluation de la CEE va dans le sens de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière soulignait l'importance de disposer de « fonctions d'évaluation indépendantes, crédibles et efficaces, dotées de ressources suffisantes, et de [développer] une culture de l'évaluation garantissant que les conclusions et recommandations des évaluations sont bien prises en compte pour l'élaboration des politiques et l'amélioration du fonctionnement des organismes » (par. 173). La création de ce poste répond également à une demande des États membres de la Commission et aux récentes recommandations issues des audits du BSCI et d'évaluations. L'administrateur de programme (évaluation) fera rapport au Secrétaire exécutif par l'intermédiaire du Chef du Groupe de la gestion des programmes.
- 20.32 Le Groupe du développement durable et du genre offre une perspective régionale aux fins de l'examen des grands thèmes intersectoriels, notamment pour ce qui est du rapport entre développement durable et égalité des sexes, ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs qui y sont énoncés. À cet effet, il organise des réunions régionales; il élabore et coordonne des éléments de texte orientés vers l'action dans le cadre des préparatifs des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique, social et environnemental et les domaines connexes, et du suivi de celles-

ci, ainsi que pour les rapports pertinents du Secrétaire général au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale; il assure le service des réunions du Mécanisme de coordination régionale pour l'Europe et l'Asie centrale qui regroupe les directeurs des bureaux régionaux des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et il apporte son concours à l'établissement de rapports interinstitutions et à d'autres documents du Mécanisme.

- 20.33 Le Groupe de l'information est chargé de mettre en œuvre la stratégie d'information arrêtée par la CEE, qui a pour but de mieux faire connaître la Commission et de mobiliser un appui en faveur de son action. Il contribue à l'image institutionnelle de la Commission, administrant les pages du site Web, dont il garantit la cohérence globale, et concevant et produisant des supports promotionnels sur ses activités. Il gère les relations de la Commission avec les médias, assure sa présence dans les médias sociaux et mène une action de veille et d'analyse médiatiques. Il prête conseil au Secrétaire exécutif, aux hauts responsables et au personnel sur des questions de communication externe et de sensibilisation.

Tableau 20.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à la bonne exécution des activités prescrites par les organes délibérants et du programme de travail						
		Mesure des résultats				
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Exécution et gestion efficaces du programme de travail	Pourcentage de produits exécutés en temps voulu	Objectif	95	95	95	95
		Estimation		95	95	95
		Résultats effectifs			93	92
b) Respect des délais de soumission des documents dont les organes intergouvernementaux ont besoin pour leurs réunions	Pourcentage de documents soumis dans les délais	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
(c) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
d) Intensification de la cohérence et de la coordination en matière d'exécution du programme aux niveaux mondial, régional et national	Nombre de nouvelles initiatives prises pour intensifier la cohérence et la coordination aux niveaux mondial, régional et national	Objectif	5	5	5	5
		Estimation		5	5	5
		Résultats effectifs			5	5
e) Amélioration de la diffusion des travaux de la Commission parmi les États membres	Nombre de consultations de pages sur le site Web de la Commission (en millions)	Objectif	22	100	90	85
		Estimation		21	90	85
		Résultats effectifs			20	85

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
f) Accentuation de la transversalisation de la problématique hommes-femmes dans les travaux des comités sectoriels	Augmentation du nombre de comités sectoriels qui inscrivent la problématique hommes-femmes dans leur programme de travail	Objectif	6	3		
		Estimation		3		
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 20.34 Les objectifs et les réalisations escomptées seront atteints si les conditions suivantes sont réunies : a) l'ONUG et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assurent les services d'appui nécessaires en temps voulu et de manière efficace; b) les États membres continuent de prêter concours aux travaux de la CEE; c) toutes les parties concernées au niveau national sont disposées à coopérer et sont en mesure de le faire.

Produits

- 20.35 Les produits à exécuter au cours de l'exercice biennal 2018-2019 figurent au tableau 20.9 ci-dessous.

Tableau 20.9 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Commission économique pour l'Europe	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	4
2. Réunions relatives au suivi des résultats de conférences mondiales ou à des questions intersectorielles	7
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport de la Commission	1
4. Documents d'avant-session destinés à la Commission	7
5. Documents d'avant-session destinés aux réunions relatives à des conférences mondiales ou à des questions intersectorielles	7
Comité exécutif	
Services fonctionnels pour les réunions	
6. Séances plénières	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
7. Documents d'avant-session destinés au Comité exécutif	37
Autres services	
Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale	
8. Réunions du Groupe de travail sur l'égalité des sexes et l'économie	2

Produits	Quantité
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications isolées	
9. Rapports interinstitutions sur l'exécution, le suivi et l'examen du Programme 2030 au niveau régional (2018 et 2019)	2
10. L'égalité des sexes au service du développement durable : bonnes pratiques à retenir et difficultés à surmonter dans la région relevant de la compétence de la CEE (2019)	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
11. Séries annuelles de bulletins d'information hebdomadaires	2
12. Jeux annuels de supports d'information et de promotion (CD-Rom, brochures, banderoles, panneaux, affiches et cartes postales)	2
13. Ensembles annuels d'informations sur les activités de la Commission sur les médias sociaux	2
14. Séries annuelles de films sur les activités de la Commission	2
Communiqués et conférences de presse	
15. Séries annuelles de conférences de presse sur les activités de la Commission	2
16. Séries annuelles de communiqués de presse sur les activités de la Commission	2
Activités ou documentation techniques	
17. Mise à jour et administration des pages Web concernant le Comité exécutif, la problématique hommes-femmes et les activités de coopération technique	2
18. Mise à jour et administration des pages Web donnant accès aux informations et documents concernant la CEE dans son ensemble	2
Apports à des produits communs	
19. Contribution aux rapports annuels <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> (2018 et 2019)	2
20. Contribution à différents rapports destinés à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à des organes apparentés	6
21. Contribution aux rapports sur l'exécution des programmes du Secrétariat de l'ONU	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions	
22. Mécanisme de coordination régionale	4
Documents pour les réunions interinstitutions	
23. Rapports du Mécanisme de coordination régionale	4
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
24. Services consultatifs à prêter aux pays qui appliquent les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et participant à l'initiative « Unité d'action des Nations Unies »	5
Stages, séminaires et ateliers	
25. Stages à l'intention du secteur privé (femmes chefs d'entreprise) et du secteur public de pays membres de la Communauté d'États indépendants	4
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
Planification des programmes, budget et comptabilité	
Coordination et préparation des documents suivants :	
26. Projet de plan-programme biennal	1
27. Projets de budget-programme	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
28. Programme de publications biennal de la CEE	1
Services de contrôle interne	
29. Évaluations du programme, assurance de la qualité et supervision des évaluations relatives à des sous-programmes	4
30. Évaluations de projets, assurance de la qualité et supervision de ces évaluations	12
31. Suite donnée systématiquement aux enseignements tirés d'auto-évaluations et la mise en commun de pratiques de référence et de formations	3

- 20.36 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 20.10 ci-dessous.

Tableau 20.10 Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	8 507,1	8 202,5	23	23
Autres objets de dépense	492,5	401,1	—	—
Total partiel	8 999,6	8 603,6	23	23
B. Ressources extrabudgétaires	56,5	67,8	—	—
Total	9 056,1	8 671,4	23	23

- 20.37 Le montant demandé (8 603 600 dollars), qui fait apparaître une diminution nette de 396 000 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, servira à financer 23 postes [1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 9 G(AC)] et d'autres objets de dépense (services de consultants et d'experts, voyages, services contractuels et frais de représentation) nécessaires à l'exécution des activités prescrites.
- 20.38 Cette diminution (396 000 dollars) est essentiellement le résultat net de la suppression proposée d'un poste d'économiste (administrateur général, D-1) et des réductions liées aux suppressions de postes que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 70/247, en partie contrebalancées par la création demandée d'un poste P-4 d'administrateur de programme au Groupe de la gestion des programmes, destiné à consolider la fonction d'évaluation, comme le Comité exécutif l'a demandé.
- 20.39 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 67 800 dollars, soit une augmentation de 11 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, serviront à financer d'autres objets de dépense (activités relatives à l'autonomisation économique des femmes dans la région, notamment dans le cadre de la suite donnée aux recommandations issues de la Réunion régionale d'examen Beijing+20).

C. Programme de travail

20.40 La répartition des ressources prévues par sous-programme est indiquée dans le tableau 20.11 ci-après.

Tableau 20.11 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Environnement	9 951,9	9 917,5	31	31
2. Transports	12 222,0	12 210,7	39	39
3. Statistiques	8 748,4	8 739,9	27	27
4. Coopération et intégration économiques	3 865,3	3 857,4	11	11
5. Énergie durable	4 339,1	4 072,9	12	11
6. Commerce	6 683,9	6 641,8	20	20
7. Foresterie et bois	2 790,5	2 786,2	8	8
8. Logement, aménagement du territoire et population	2 168,1	2 165,7	7	7
Total partiel	50 769,2	50 392,1	155	154
Ressources extrabudgétaires	32 236,5	30 633,4	27	27
Total	83 005,7	81 025,5	182	181

Sous-programme 1 Environnement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 917 500 dollars

20.41 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'environnement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.12 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gouvernance et la performance environnementales dans toute la région afin de préserver l'environnement et la santé

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de l'action menée par les pays dont s'occupe la CEE pour faire face aux problèmes environnementaux	Nombre de mesures nouvelles adoptées par les pays dont s'occupe la CEE pour faire face à des problèmes environnementaux existants ou nouveaux	Objectif	2	2		
		Estimation		2		
		Résultats effectifs				

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Renforcement de l'exécution et élargissement du champ d'application géographique	i) Augmentation du pourcentage de parties contractantes rendant compte de l'application des accords environnementaux multilatéraux de la CEE	Objectif	87	85		
		Estimation		85		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de parties contractantes aux accords environnementaux multilatéraux de la CEE	Objectif	318	310		
		Estimation		310		
		Résultats effectifs				
c) Renforcement des capacités nationales relatives aux systèmes de surveillance et d'évaluation environnementales dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est	Augmentation du pourcentage de recommandations de la Commission relatives aux systèmes de surveillance environnementale appliquées par les États membres	Objectif	52	50		
		Estimation		50		
		Résultats effectifs				
d) Renforcement de la performance environnementale des États membres	Pourcentage de recommandations issues de l'examen de la performance environnementale mené au cours de périodes biennales antérieures appliquées par les États ayant fait l'objet d'un examen	Objectif	65	65		
		Estimation		65		
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 20.42 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres font preuve de volonté politique, mettent suffisamment de moyens en œuvre pour intégrer la dimension environnementale dans les politiques à mener et appliquent la législation nationale de manière conforme aux accords multilatéraux de la CEE sur l'environnement; b) la population est suffisamment consciente des questions environnementales et soutient activement la mise en œuvre des politiques nationales et régionales y relatives; c) aucun bouleversement économique sur le plan mondial, régional et national ne vient perturber la disponibilité des ressources.

Tableau 20.13 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Comité des politiques de l'environnement	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	16
2. Bureau du Comité	9
3. Comité directeur chargé de l'éducation au service du développement durable	8
4. Bureau du Comité directeur chargé de l'éducation au service du développement durable	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
5. Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement	8
6. Groupe d'experts des études de performance environnementale	12
7. Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et indicateurs de l'état de l'environnement	16
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapports du Comité	2
9. Série de documents d'avant-session du Comité (30 documents)	1
10. Série de documents d'avant-session établis au titre du processus « Un environnement pour l'Europe » (30 documents)	1
11. Rapports du Comité directeur chargé de l'éducation au service du développement durable	2
12. Série de documents d'avant-session du Comité directeur chargé de l'éducation au service du développement durable (20 documents)	1
13. Rapports du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement	2
14. Série de documents d'avant-session du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (10 documents)	1
15. Rapports de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et indicateurs de l'état de l'environnement	4
16. Série de documents d'avant-session de l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et indicateurs de l'état de l'environnement (10)	1
Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) et Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé	
Services fonctionnels pour les réunions	
17. Réunion des Parties à la Convention sur l'eau	8
18. Bureau de la Convention sur l'eau	8
19. Comité juridique prévu par la Convention sur l'eau	3
20. Comité d'application de la Convention sur l'eau	16
21. Équipe spéciale prévue par la Convention sur l'eau	8
22. Réunion des Parties à la Convention sur l'eau et la santé	6
23. Bureau de la Convention sur l'eau et la santé	8
24. Comité de contrôle du respect des dispositions du Protocole sur l'eau et la santé	16
25. Équipe spéciale prévue par le Protocole sur l'eau et la santé	8
Groupes de travail :	
26. Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau	8
27. Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation des cours d'eau transfrontières	8
28. Groupe de travail de l'eau et de la santé	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
29. Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau (y compris additifs)	1
Rapports des organes ci-après :	
30. Comité d'application de la Convention sur l'eau	4
31. Comité juridique prévu par la Convention sur l'eau	1
32. Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau	2
33. Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation des cours d'eau transfrontières	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
34. Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé (y compris additifs)	1
35. Comité de contrôle du respect des dispositions du Protocole sur l'eau et la santé	4
36. Groupe de travail sur l'eau et la santé	2
37. Série de documents d'avant-session établis au titre de la Convention sur l'eau (30 documents)	1
38. Série de documents d'avant-session établis au titre du Protocole sur l'eau et la santé (26 documents)	1
Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels	
Services fonctionnels pour les réunions	
39. Réunion de la Conférence des Parties	6
40. Bureau de la Convention	14
Groupes de travail :	
41. Groupe de travail sur la mise en œuvre	14
42. Groupe de travail chargé de l'élaboration de la Convention	6
43. Consultations des coordonnateurs de l'application de la Convention	3
44. Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
45. Rapport de la Réunion de la Conférence des Parties (y compris additifs)	1
46. Rapport sur l'application de la Convention	1
47. Rapport du Groupe de travail chargé de l'élaboration de la Convention	2
48. Série de documents d'avant-session du Groupe de travail chargé de l'élaboration de la Convention (4 documents)	1
49. Série de documents d'avant-session établis au titre de la Convention (16 documents)	1
Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance	
Services fonctionnels pour les réunions	
50. Organe exécutif	14
51. Comité d'application	18
52. Réunion conjointe de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets	16
53. Groupe de travail des stratégies et de l'examen	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
54. Rapports de l'Organe directeur	2
55. Rapports de la Réunion conjointe de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets	2
56. Rapports du Groupe de travail des stratégies et de l'examen	2
57. Série de documents d'avant-session établis au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (62 documents)	1
Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et Réunion des Parties à la Convention agissant comme Réunion des Parties au Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale	
Services fonctionnels pour les réunions	
58. Bureau de la Convention et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale	9

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
59. Comité d'application de la Convention et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale	54
60. Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation stratégique environnementale	18
Documentation destinée aux organes délibérants	
61. Rapports du Comité d'application de la Convention et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale	6
62. Rapports du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation stratégique environnementale	3
63. Série de documents d'avant-session établis au titre de la Convention et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (20 documents)	1
Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) et Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants	
Services fonctionnels pour les réunions	
64. Bureau de la Réunion des Parties à la Convention	8
65. Comité de contrôle du respect des dispositions de la Convention	70
66. Groupe de travail des Parties à la Convention	12
67. Équipe spéciale sur l'accès à l'information prévue par la Convention	12
68. Équipe spéciale sur la participation du public au processus décisionnel prévue par la Convention	12
69. Équipe spéciale sur l'accès à la justice prévue par la Convention	12
70. Bureau de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants	8
71. Comité de contrôle du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants	8
72. Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
73. Série de rapports du Comité de contrôle du respect des dispositions de la Convention (75 rapports)	1
74. Série de documents d'avant-session sur les questions relatives au respect des dispositions de la Convention (30 documents)	1
75. Rapports du Groupe de travail des Parties à la Convention	2
76. Série de documents d'avant-session établis au titre de la Convention (50 documents)	1
77. Série de rapports du Comité de contrôle du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (20 rapports)	1
78. Série de documents d'avant-session sur les questions relatives au respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (10 documents)	1
79. Rapports du Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants	2
80. Série de documents d'avant-session établis au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (25 documents)	1
Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement	
Services fonctionnels pour les réunions	
81. Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement	6
82. Comité directeur du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documentation destinée aux organes délibérants	
83. Rapport de la Réunion de haut niveau	1
84. Série de documents d'avant-session destinés à la Réunion de haut niveau (10 documents)	1
85. Rapport du Comité directeur	1
86. Série de documents d'avant-session du Comité directeur (10 documents)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
87. Guide d'application de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, à l'intention des futures parties	1
88. Document de politique générale sur le lien étroit entre eau, alimentation, énergie et écosystèmes	1
Publications isolées	
89. Étude de la performance environnementale d'un pays donné	4
90. Guide d'application de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels	1
91. Directives en matière de sécurité ou bonnes pratiques relatives à la rétention des eaux d'incendie	1
92. Directives ou bonnes pratiques relatives aux mesures à prendre en cas d'accidents industriels, de catastrophes et de pollution de l'eau	1
93. Mise en œuvre de la Déclaration de Paris adoptée à l'issue de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement : direction Vienne 2019	1
94. Nouveau tirage de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement [après l'entrée en vigueur de la modification relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM)]	1
95. Évaluation des dispositions techniques du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations connexes	1
96. Importance de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants au regard de la réalisation des objectifs de développement durable	1
97. Lignes directrices relatives à la gestion sûre et efficace de l'approvisionnement en eau et l'assainissement	1
98. Progrès en matière de coopération relative aux eaux transfrontières dans le monde	1
99. Recueil des bonnes pratiques sur la répartition de l'eau et le partage des avantages	1
100. Brochure portant sur la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale et leurs bienfaits (support de communication destiné aux pays non membres de la CEE)	1
101. Importance de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et de son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale au regard de la réalisation des objectifs de développement durable (ou des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques ou d'adaptation)	1
102. Nouveau tirage de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (après l'entrée en vigueur de sa deuxième modification)	1
103. Rapport à mi-parcours sur la mise en place d'un système de partage d'informations sur l'environnement dans la région paneuropéenne	1
104. Lignes directrices sur le mécanisme de communication de l'information du système de partage d'informations sur l'environnement	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
105. Bulletins d'information électroniques du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de	8

Produits	Quantité
l'environnement	
106. Étude de la performance environnementale : vue d'ensemble	4
107. Étude de la performance environnementale : principaux points	4
Communiqués et conférences de presse	
108. Série de communiqués de presse (chaque année)	2
Activités ou documentation techniques	
109. Mise à jour et administration des pages Web du sous-programme	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
110. Ensembles de services consultatifs sur l'eau, l'énergie et d'autres questions relatives à l'environnement prêtés à des responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes des États membres du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale	2
Stages, séminaires et ateliers	
111. Ateliers sous-régionaux visant à promouvoir l'application de la Convention sur l'évaluation de l'impact environnemental dans un contexte transfrontière et du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes des pays baltes, du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe orientale chargés des évaluations d'impact sur l'environnement et des évaluations stratégiques environnementales	4
112. Ateliers visant à promouvoir l'application de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes des pays du Caucase, de l'Asie centrale, de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est	2
113. Ateliers sur la gestion des eaux transfrontières, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes de la région	12
114. Ateliers sur l'eau et la santé, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes de la région	6
115. Ateliers sur l'application de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes de la région	6
116. Ateliers et consultations sur l'application de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, organisés à l'intention d'experts techniques des pays du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe orientale	4
117. Ateliers sur les politiques intégrées de transports durables dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes de la région	1
118. Ateliers sur la surveillance, les statistiques et les indicateurs environnementaux, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes des pays du Caucase, de l'Asie centrale, de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est	4
119. Ateliers sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable, organisés à l'intention de responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes des pays du Caucase, de l'Asie centrale, de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est	2

20.43 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 20.14 ci-après.

Tableau 20.14 Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	9 826,1	9 826,1	31	31
Autres objets de dépense	125,8	91,4	–	–
Total partiel	9 951,9	9 917,5	31	31
B. Ressources extrabudgétaires	21 896,6	23 457,8	20	20
Total	31 848,5	33 375,3	51	51

- 20.44 Le montant demandé (9 917 500 dollars), qui fait apparaître une diminution de 34 400 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 31 postes [1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 9 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (services de consultants et d'experts, et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. La réduction prévue au titre des objets de dépense autres que les postes (34 400 dollars) découle des gains d'efficacité que la CEE entend réaliser au cours de l'exercice 2018-2019.
- 20.45 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019 sont estimées à 23 457 800 dollars (6 553 800 dollars pour financer 20 postes [1 P-4, 15 P-3, 1 P-2 et 3 G(AC)] et 16 904 000 dollars d'autres objets de dépense). Elles font apparaître une augmentation de 1 561 200 dollars, qui s'explique par le fait que divers donateurs, dont l'Union européenne, se sont fermement engagés à financer les nouveaux projets que le Comité exécutif a approuvés.

Sous-programme 2

Transports

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 12 210 700 dollars

- 20.46 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des transports durables. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir des transports intérieurs viables qui soient sûrs, propres et concurrentiels, pour les mouvements de marchandises comme pour la mobilité des personnes

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement du cadre juridique et réglementaire des transports terrestres internationaux (routiers, ferroviaires, fluviaux et intermodaux), y compris les infrastructures, la facilitation du passage des frontières, le transport des marchandises dangereuses, la construction automobile et d'autres services liés aux transports	i) Augmentation du nombre d'instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE qui sont en vigueur	Objectif	50			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre de nouveaux règlements concernant les véhicules et d'amendements aux dispositions existantes ayant été adoptés	Objectif	100	100	100	130
		Estimation		100	100	130
		Résultats effectifs			161	130
	iii) Nombre d'instruments juridiques internationaux mis en conformité avec la révision la plus récente des Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses	Objectif	6	6	6	6
		Estimation		6	6	6
		Résultats effectifs		6	6	6
b) Élargissement du champ d'application géographique et amélioration du suivi des instruments juridiques et des recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE	i) Augmentation du nombre de parties contractantes, notamment extérieures à la région, aux instruments juridiques et recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE	Estimation	1 735	1 710	1 700	1 720
		Résultats effectifs		1 721	1 700	1 690
		Résultats effectifs			1 709	1 690
	ii) Augmentation du nombre de mécanismes approuvés par les parties contractantes pour suivre l'application des instruments juridiques et recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE	Objectif	9	8	7	5
		Estimation		8	7	7
		Résultats effectifs			7	7
c) Renforcement des capacités des États membres de la CEE, en particulier les pays en développement sans littoral, concernant le développement des infrastructures de transport paneuropéennes et transcontinentales et la mise en place de mesures destinées à faciliter les transports	i) Augmentation du nombre de Parties contractantes aux quatre principaux accords sur les infrastructures de transport	Objectif	117	116	115	122
		Estimation		116	115	114
		Résultats effectifs			115	114
	ii) Nombre d'États membres utilisant le cadre commun de la CEE pour le développement des infrastructures de transport sous-régionales [projet de liaisons de transport Europe-Asie (LTEA), projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et projet de chemin de fer transeuropéen (TER)]	Objectif	58			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

		Mesure des résultats				
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018- 2019	2016- 2017	2014- 2015	2012- 2013
d) Renforcement des capacités d'appliquer les instruments juridiques, normes et règlements de l'ONU relatifs aux transports, en particulier dans les pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale	i) Augmentation du nombre de pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale qui indiquent avoir adopté des mesures pour appliquer les instruments juridiques, normes et règlements de l'ONU relatifs aux transports administrés par la CEE	Objectif	10			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CEE ayant fixé des objectifs de renforcement de la sécurité routière	Objectif	43	40	37	35
		Estimation		40	37	30
		Résultats effectifs			42	30

Facteurs externes

- 20.47 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées parviennent à un consensus sur la mise à jour des instruments juridiques en vigueur et sur l'élaboration de nouveaux instruments; b) le climat est propice à l'adhésion aux conventions des Nations Unies relatives aux transports ainsi qu'à leur mise en œuvre et leur application à l'échelle nationale; c) la conjoncture politique internationale est stable et favorable à l'extension des infrastructures et des réseaux de transport ainsi qu'à la facilitation du passage des frontières; d) il existe une volonté politique de promouvoir la mobilité viable.

Tableau 20.16 Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité des transports intérieurs	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	12
2. Bureau du Comité	20
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapports du Comité	2
4. Documents d'avant-session du Comité	60
Conseil économique et social	
Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Séances plénières	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
6. Rapport du Comité d'experts	1
7. Rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social sur les travaux du Comité d'experts	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
8. Document d'avant-session du Comité d'experts	1
Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	
Services fonctionnels pour les réunions	
9. Séances plénières	54
Documentation destinée aux organes délibérants	
10. Rapports du Sous-Comité d'experts	4
11. Séries de documents d'avant-session, portant notamment sur les modifications et l'application des Recommandations de l'ONU relatives au transport des marchandises dangereuses (110 documents les années paires et 60 les années impaires)	2
12. Séries de documents de session (4 séries chaque année, soit 35 documents par an)	8
Sous-comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	
Services fonctionnels pour les réunions	
13. Séances plénières	20
Documentation destinée aux organes délibérants	
14. Rapports du Sous-Comité d'experts	4
15. Séries de documents d'avant-session, portant notamment sur les modifications et l'application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (25 documents les années paires et 10 les années impaires)	2
16. Séries de documents de session (4 séries chaque année, soit 10 documents par an)	8
Comité des transports intérieurs	
Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules	
Services fonctionnels pour les réunions	
17. Séances plénières	35
18. Groupe de travail en matière de roulement et de freinage	28
19. Groupe de travail des dispositions générales de sécurité	28
20. Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse	28
21. Groupe de travail du bruit	24
22. Groupe de travail de la sécurité passive	28
23. Groupe de travail de la pollution et de l'énergie	24
24. Comité de gestion pour la coordination des travaux	12
25. Comité d'administration de l'Accord de 1958	6
26. Comité d'administration de l'Accord de 1997	2
27. Comité exécutif de l'Accord de 1998	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
28. Rapports sur les travaux des sessions du Forum mondial, dont ceux du Comité de gestion pour la coordination des travaux et des comités d'administration des Accords de 1958 et 1997 et du Comité exécutif de l'Accord de 1998	6
29. Rapports du Groupe de travail en matière de roulement et de freinage	4
30. Rapports du Groupe de travail des dispositions générales de sécurité	4
31. Rapports du Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse	4
32. Rapports du Groupe de travail du bruit	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
33. Rapports du Groupe de travail de la sécurité passive	4
34. Rapports du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie	4
35. Séries de documents d'avant-session du Forum mondial, du Comité de gestion pour la coordination des travaux, des comités d'administration des Accords de 1958 et 1997 et du Comité exécutif de l'Accord de 1998 (3 séries chaque année, soit 130 documents par an)	6
36. Séries de documents d'avant-session des groupes de travail (12 séries chaque année, soit 550 documents par an)	24
37. Séries de documents de session du Forum mondial (6 séries chaque année, soit 36 documents par an)	12
Groupe de travail du transport des denrées périssables	
Services fonctionnels pour les réunions	
38. Séances plénières	16
Documentation destinée aux organes délibérants	
39. Rapports du Groupe de travail	2
40. Séries de documents d'avant-session, portant notamment sur les modifications et la mise en œuvre de l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (1 série chaque année, soit 22 documents par an)	2
41. Séries de documents de session du Groupe de travail (2 séries chaque année, soit 10 documents par an)	4
Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses	
Services fonctionnels pour les réunions	
42. Séances plénières	40
43. Réunions communes de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	48
44. Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)	36
45. Comité d'administration de l'ADN	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
46. Rapports du Groupe de travail	4
47. Rapports de la Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	4
48. Rapports de la réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures	4
49. Rapports du Comité d'administration de l'ADN	4
50. Listes récapitulatives des modifications de l'ADN et de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)	2
51. Séries de documents d'avant-session, portant notamment sur les modifications et la mise en œuvre des instruments juridiques relatifs au transport des marchandises dangereuses [ADN, ADR, et Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID)] (4 séries chaque année, soit 130 documents par an)	8
52. Séries de documents de session du Groupe de travail et des réunions conjointes (12 séries chaque année, soit 75 documents par an)	24
Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
53. Séances plénières	12
54. Réunions de groupes d'experts (notamment sur l'analyse comparative des coûts de construction de l'infrastructure des transports et sur les effets des changements climatiques sur les réseaux et les nœuds de transport et l'adaptation nécessaire)	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
55. Rapports du Groupe de travail	2
56. Documents d'avant-session du Groupe de travail	23
57. Documents d'avant-session destinés aux réunions des groupes d'experts	24
Groupe de travail des statistiques des transports	
Services fonctionnels pour les réunions	
58. Séances plénières	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
59. Rapports du Groupe de travail	2
60. Documents d'avant-session du Groupe de travail	26
Groupe de travail des transports routiers	
Services fonctionnels pour les réunions	
61. Séances plénières	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
62. Rapports du Groupe de travail	2
63. Documents d'avant-session du Groupe de travail	16
Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière	
Services fonctionnels pour les réunions	
64. Séances plénières	28
Documentation destinée aux organes délibérants	
65. Rapports du Groupe de travail	4
66. Documents d'avant-session du Groupe de travail	28
Groupe de travail des transports par chemin de fer	
Services fonctionnels pour les réunions	
67. Séances plénières	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
68. Rapports du Groupe de travail	2
69. Documents d'avant-session du Groupe de travail	20
70. Rapports sur les activités menées dans le cadre du projet de chemin de fer transeuropéen	2
Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique	
Services fonctionnels pour les réunions	
71. Séances plénières	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
72. Rapports du Groupe de travail	2
73. Documents d'avant-session du Groupe de travail	20
Groupe de travail des transports par voie navigable	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
74. Séances plénières du Groupe de travail des transports par voie navigable	12
75. Séances plénières du Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure	24
Documentation destinée aux organes délibérants	
76. Rapports du Groupe de travail des transports par voie navigable	2
77. Rapports du Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure	4
78. Documents d'avant-session du Groupe de travail des transports par voie navigable	40
79. Documents d'avant-session du Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure	48
Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports	
Services fonctionnels pour les réunions	
80. Séances plénières	36
81. Comité de gestion de la Convention relative aux transports internationaux routiers (Comité de gestion de la Convention TIR)	8
82. Conseil d'administration TIR	24
83. Groupe d'experts des aspects juridiques de l'informatisation du régime TIR	16
84. Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
85. Rapports du Groupe de travail	6
86. Documents d'avant-session du Groupe de travail	70
87. Documents de session du Groupe de travail	6
88. Rapports du Comité de gestion	4
89. Documents d'avant-session du Comité de gestion	32
90. Documents de session du Comité de gestion	4
91. Rapports sur les réunions du Conseil d'administration TIR	8
92. Rapports du Groupe d'experts	12
Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement	
Services fonctionnels pour les réunions	
93. Comité directeur du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
94. Rapport du Comité directeur	1
95. Documents d'avant-session du Comité directeur	8
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
96. <i>Manuel TIR</i> (douzième édition révisée)	1
97. Directives relatives à la signalisation et au balisage des voies navigables	1
98. Tendances et économie des transports	1
99. Bulletin de statistiques des transports	1
100. Bulletin de statistiques des accidents de la circulation routière	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
101. Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2019) (vol. I et II)	1
102. Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN 2019) (vol. I et II)	1
103. Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses : Règlement type – Vingt et unième édition révisée (vol. I et II)	1
104. Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses : Manuel d'épreuves et de critères (septième édition révisée ou deuxième modification de la sixième édition révisée)	1
105. <i>Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques</i> (huitième édition révisée)	1
106. Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) : Comment il fonctionne, comment y adhérer	1
107. Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports	1
Publications isolées	
108. Étude sur le passage des frontières et les questions douanières relatives aux transports	1
109. Résolution 61	1
110. Plan directeur pour le réseau ferroviaire à grande vitesse	1
111. Transport intermodal et logistique	1
112. Promotion d'une mobilité urbaine active (en prévision de la cinquième Réunion ministérielle de haut niveau du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement)	1
113. Les règlements les plus importants pour faire la différence du point de vue de la sécurité routière – Étude coûts-avantages, à l'intention des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	1
114. Méthodes en statistiques des transports	1
115. Les dernières avancées en matière de sécurité routière pourraient réduire de moitié les décès par accident de la route un an avant la date limite de l'objectif de développement durable correspondant	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
116. Statistiques des transports : profils de pays	1
117. Brochure intitulée « What you should know about tyres – your only connection to the road » (Ce que vous devriez savoir sur les pneus – votre seul point de contact avec la route)	1
Communiqués et conférences de presse	
118. Série de communiqués de presse (chaque année)	2
Activités ou documentation techniques	
119. Mise à jour et administration de la Banque de données internationale TIR sur les opérateurs de transport, y compris la version en ligne	2
120. Élaboration et gestion du projet relatif à la mise en ligne de la Banque de données internationale TIR	2
Mise à jour et administration des outils suivants :	
121. Registre en ligne des dispositifs de scellement et timbres douaniers	2
122. Site Web de la Convention TIR	2
123. Catalogue en ligne des normes sur l'infrastructure relative aux eaux intérieures	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
124. Catalogue en ligne des normes et paramètres énoncés dans l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) et l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC)	2
125. Bases de données sur les statistiques des transports, les accidents de la route, le transport des marchandises dangereuses, le transport des denrées périssables, le transport urbain et l'impact des transports sur l'environnement	2
126. Pages Web du sous-programme	2
127. Développement et administration de l'Observatoire international en ligne de la sûreté des chemins de fer	2
128. Séries de règlements de l'ONU concernant les véhicules et modifications s'y rapportant, annexés à l'Accord de 1958 (100 documents par série)	2
129. Séries de règlements techniques mondiaux de l'ONU concernant les véhicules et modifications s'y rapportant, dans le cadre de l'Accord de 1998 (5 documents par série)	3
130. Règles de l'ONU sur les contrôles techniques périodiques des véhicules, annexées à l'Accord de 1997	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
131. Services consultatifs à prêter aux Parties contractantes aux Conventions des Nations Unies relatives aux transports administrées par la CEE, concernant les instruments juridiques se rapportant aux questions suivantes : transports intérieurs, facilitation des transports, passage des frontières, sécurité routière, construction automobile, et transport de marchandises dangereuses et autres cargaisons spéciales	12
Stages, séminaires et ateliers	
132. Séminaires organisés à l'intention des coordonnateurs nationaux et des experts des pays participant aux projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen sur certaines questions y relatives	4
133. Séminaires et ateliers sur la facilitation des transports et l'application de la Convention TIR, organisés à l'intention des agents des douanes des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud	2
134. Séminaires sur la facilitation des transports et l'application de la Convention TIR, organisé à l'intention des agents des douanes et du secteur des transports des Parties contractantes à la Convention TIR et la Convention sur l'harmonisation (1982)	2
Ateliers	
135. Ateliers sur les systèmes de transport intelligents, organisé à l'intention des experts et décideurs des secteurs public et privé des Parties contractantes aux Conventions des Nations Unies sur les transports administrées par la CEE	2
136. Ateliers sur les statistiques des transports, organisé à l'intention des organismes des États membres chargés des statistiques relatives aux transports	2
137. Ateliers sur les tendances et l'économie des transports, organisé à l'intention des autorités chargées des transports et des principales parties prenantes des États membres	2
138. Ateliers sur les questions actuelles en matière de transport ferroviaire, organisé à l'intention des experts du secteur ferroviaire des États membres	2
139. Ateliers sur les questions actuelles en matière de transport intermodal et de logistique, organisé à l'intention des usagers et des décideurs des États membres	2
140. Atelier annuel au titre du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement (série Course de relais), organisé à l'intention des autorités des grandes villes et capitales des pays de la région	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
141. Colloque au titre du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement, organisé à l'intention des autorités nationales ou municipales et d'autres parties prenantes majeures des États membres	1
142. Séminaire et atelier sur les accords et règlements relatifs aux véhicules et leur application, organisés à l'intention des autorités nationales de pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud	2
Projets opérationnels	
143. Autoroute transeuropéenne	1
144. Chemin de fer transeuropéen	1

20.48 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 20.17 ci-après.

Tableau 20.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	12 067,5	12 067,5	39	39
Autres objets de dépense	154,5	143,2	–	–
Total partiel	12 222,0	12 210,7	39	39
B. Ressources extrabudgétaires	5 608,9	4 408,9	7	7
Total	17 830,9	16 619,6	46	46

20.49 Le montant demandé (12 210 700 dollars), qui fait apparaître une diminution de 11 300 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 39 postes [1 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 9 P-3, 5 P-2, 1 G(1°C) et 12 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (services de consultants et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. La réduction prévue au titre des objets de dépense autres que les postes (11 300 dollars) s'explique par les gains d'efficacité que la CEE entend réaliser en 2018-2019.

20.50 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 4 408 900 dollars (2 377 600 dollars pour le financement de 7 postes [3 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 G(AC)] et 2 031 300 dollars pour les autres objets de dépense), viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une diminution de 1 200 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par le fait que certains projets auront été achevés au cours dudit exercice, mais aussi par une estimation plus précise du montant des contributions prévu à ce jour.

Sous-programme 3 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 739 900 dollars

- 20.51 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Établir des statistiques officielles aux niveaux national et international pour étayer la prise de décisions fondées sur les faits et assurer la coordination des activités statistiques engagées dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens

Réalisation escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Refonte de l'activité statistique internationale en vue du suivi des objectifs de développement durable	i) Augmentation du nombre d'organismes internationaux participant au suivi régional des objectifs de développement durable en coordination avec les travaux statistiques de la Conférence des statisticiens européens	Objectif	12			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre de nouveaux domaines statistiques faisant l'objet d'un travail de fond mené par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens	Objectif	5	5	5	5
		Estimation		5	5	5
		Résultats effectifs			6	5
b) Mise à jour ou élaboration de normes et recommandations visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques au niveau international et le suivi des objectifs de développement durable	i) Nombre de normes statistiques internationales, nouvelles ou révisées, et de recommandations mises au point avec la contribution de la CEE	Objectif	6	6	5	6
		Estimation		6	5	6
		Résultats effectifs			6	6
	ii) Augmentation du nombre de domaines statistiques (d'après la classification des activités statistiques) dans lesquels la CEE apporte un appui méthodologique pour mesurer les progrès de la concrétisation des objectifs de développement durable	Objectif	12			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
c) Renforcement des capacités nationales d'appliquer les normes et recommandations internationales dans l'établissement des statistiques officielles, notamment les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et ceux tenant compte de la problématique hommes-femmes	i) Augmentation du nombre de recommandations issues des évaluations mondiales des systèmes de statistiques nationaux (concernant notamment les objectifs de développement durable et la problématique hommes-femmes) prises en compte par les États membres dans leurs stratégies de développement des statistiques	Objectif	26			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du pourcentage d'experts nationaux (de sexe féminin,	Objectif	86			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Réalisation escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015
	notamment) qui se disent satisfaits de la formation offerte par la CEE en ce qui concerne les statistiques officielles	Résultats effectifs			
d) Plus grande disponibilité et utilisation accrue des statistiques figurant dans la base de données de la CEE, notamment celles concernant les objectifs de développement durable, l'égalité des sexes et les principaux indicateurs socioéconomiques, aux fins de l'élaboration des politiques et de travaux de recherche fondés sur l'analyse des faits dans les États membres de la CEE	i) Augmentation du nombre d'États membres qui utilisent la base de données statistiques de la CEE pour formuler des politiques et effectuer des travaux de recherche reposant sur l'analyse des faits	Objectif	46		
		Estimation			
	ii) Augmentation du pourcentage de personnes utilisant la base de données statistiques de la CEE pour leurs travaux qui se déclarent satisfaites	Résultats effectifs			
		Objectif	82		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 20.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre l'objectif visé et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la participation des organismes nationaux de statistique aux travaux menés à l'échelle internationale n'est pas compromise par le manque de moyens; b) les organismes nationaux et internationaux de statistique sont toujours prêts à coopérer sans réserve; c) les donateurs mettent en œuvre suffisamment de moyens en vue de la modernisation de la production statistique; d) les organismes nationaux de statistique poursuivent leurs travaux de fond dans des domaines statistiques clefs; e) les organismes de statistique mettent à disposition des données à verser à la base de la CEE, gratuitement et dans un format adapté.

Tableau 20.19 Produits par catégories

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Conférence des statisticiens européens	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	10
2. Bureau de la Conférence	16
Autres réunions :	
3. Statistiques démographiques et sociales	36
4. Statistiques économiques	25
5. Modernisation de la production statistique	44
6. Statistiques environnementales, multisectorielles et relatives au développement durable	36
Documentation destinée aux organes délibérants	
7. Rapports de la Conférence	2
8. Séries de documents d'avant-session destinés à la Conférence, concernant des questions présentant un intérêt pour les responsables des organismes nationaux de statistique (12 documents par série)	2
9. Séries de documents renfermant les propositions des États membres à examiner lors de la Conférence (30 documents par série)	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Séries de documents d'avant-session destinés à d'autres réunions de la Conférence :	
10. Statistiques démographiques et sociales (12 documents par série)	2
11. Statistiques économiques (8 documents par série)	2
12. Modernisation de la production statistique (6 documents par série)	2
13. Statistiques environnementales, multisectorielles et relatives au développement durable (12 documents par série)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
14. Pays de la CEE en chiffres (2019)	1
Documents méthodologiques	
15. Recommandations concernant la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes	1
16. Recommandations concernant l'établissement d'indicateurs de tendance, d'indicateurs composites et d'indicateurs d'opinion	1
17. Recommandations concernant l'utilité des statistiques officielles	1
18. Directives sur les statistiques relatives à la mobilité de la main-d'œuvre	1
19. Directives sur les statistiques relatives à l'esprit d'entreprise	1
20. Feuille de route concernant les statistiques relatives aux objectifs de développement durable	1
Normes et études statistiques	
21. Lignes directrices concernant l'exploitation de registres et de données administratives pour les recensements de la population et des logements	1
22. Principales recommandations et bonnes pratiques en matière de communication de projections démographiques	1
23. Bonnes pratiques en matière d'intégration des sources de données aux fins de la mesure de l'immigration et l'émigration	1
24. Monographie : Établissement de directives concernant les éléments communs de la législation des pays de la région en matière de statistique	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
25. Brochures exposant les Principes fondamentaux de la statistique officielle et d'autres sujets en rapport avec les travaux de la Conférence des statisticiens européens	3
Communiqués et conférences de presse	
26. Séries annuelles d'articles de presse	2
Apports à des produits communs	
27. Contribution aux normes internationales pour la modernisation de la production et des services statistiques	2
28. Contribution aux travaux menés sous l'égide des Nations Unies en matière de statistiques des changements climatiques et du développement durable	2
29. Contribution à l'élaboration et à l'harmonisation des méthodes et outils statistiques internationaux	1
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour et administration des outils suivants :	
30. Base de données des activités statistiques internationales	2
31. Base de données de la CEE sur les statistiques ventilées par sexe	2
32. Base de données de la CEE sur les statistiques macroéconomiques	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
33. Base de données des indicateurs relatifs à l'environnement et aux domaines connexes	2
34. Pages Web du sous-programme	2
35. Base de données des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, reconfigurée et augmentée	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs à prêter à des organismes nationaux de statistique d'Europe de l'Est, du Caucase, d'Asie Centrale et d'Europe du Sud Est :	
36. Application des normes statistiques internationales	4
37. Consolidation des systèmes statistiques nationaux	4
Stages, séminaires et ateliers	
Ateliers de formation organisés à l'intention d'agents des organismes nationaux de statistique et d'autres fonctionnaires d'Europe de l'Est, du Caucase, d'Asie Centrale et d'Europe du Sud Est, portant sur les questions suivantes :	
38. Statistiques sociales, économiques et environnementales	6
39. Statistiques relatives aux objectifs de développement durable et modernisation des statistiques	5

- 20.53 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 20.20 ci-après.

Tableau 20.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	8 628,5	8 628,5	27	27
Autres objets de dépense	119,9	111,4	–	–
Total partiel	8 748,4	8 739,9	27	27
B. Ressources extrabudgétaires	869,0	830,4	–	–
Total	9 617,4	9 570,3	27	27

- 20.54 Le montant demandé (8 739 900 dollars), qui fait apparaître une diminution de 8 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 27 postes [1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 6 P-3, 5 P-2, 1 G(1°C) et 7 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. La diminution proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (8 500 dollars) découle des gains d'efficacité que la CEE entend réaliser au cours de l'exercice.
- 20.55 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, d'un montant estimé à 830 400 dollars, viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une diminution de 38 600 dollars par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par le fait que plusieurs projets auront été achevés au cours dudit exercice et qu'aucun autre financement n'est prévu pour l'exercice 2018-2019.

Sous-programme 4 Coopération et intégration économiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 857 400 dollars

- 20.56 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du commerce et de la coopération économique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à la croissance soutenue, à l'innovation et à la compétitivité des activités économiques dans la région de la CEE

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Concertation internationale sur les politiques renforcée aux fins de promouvoir une croissance économique durable, un développement novateur et la compétitivité dans la région de la CEE	Nombre de nouvelles pratiques de référence et normes internationales découlant de la concertation entre les États membres	Objectif	6	5	6	
		Estimation		5	5	
		Résultats effectifs			6	
(b) Meilleure compréhension au niveau national des possibilités d'action visant à promouvoir une croissance économique soutenue, un développement novateur et la compétitivité	Nombre de nouvelles évaluations nationales et séries de recommandations conçues sur mesure en coopération avec les États membres bénéficiaires	Objectif	4			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
(c) Renforcement de l'application nationale des recommandations pratiques et normes de la CEE visant à promouvoir des politiques générales et un environnement financier et réglementaire propices à une croissance économique soutenue, à un développement novateur et à la compétitivité	Nombre de nouvelles mesures prises par les États membres pour appliquer les recommandations pratiques de la CEE	Objectif	12	12	12	10
		Estimation		12	12	10
		Résultats effectifs			14	10

Facteurs externes

- 20.57 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des experts des gouvernements, des milieux universitaires et du secteur privé participent activement aux réunions de groupes d'experts et aux réseaux d'experts; b) les gouvernements sont disposés à engager un dialogue sur les orientations à suivre et à prendre des mesures pour appliquer les recommandations et les normes; c) les donateurs mettent en œuvre suffisamment de moyens en vue du renforcement des capacités, des services consultatifs et des projets opérationnels.

Tableau 20.22 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	12
2. Groupe de travail sur les partenariats public-privé	8
3. Équipe de spécialistes des politiques en matière d'innovation et de compétitivité	8
4. Conférences internationales sur les grandes lignes d'action ayant trait à certains aspects de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé	8
Documents destinés aux organes délibérants	
5. Rapports du Comité	2
6. Séries de documents d'avant-session destinés au Comité (7 documents par série)	2
7. Rapports du Groupe de travail sur les partenariats public-privé	2
8. Rapports de l'équipe de spécialistes des politiques en matière d'innovation et de compétitivité	2
9. Séries de documents d'avant-session destinés aux réunions du Groupe de travail et de l'équipe de spécialistes (4 documents par série)	4
Autres services	
Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale	
10. Réunions du Groupe de travail sur le développement fondé sur le savoir	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
11. Étude de l'innovation aux fins du développement durable dans un pays en transition économique	2
12. Étude comparative de certains aspects du développement fondé sur le savoir	3
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
13. Séries annuelles de bulletins d'information sur le Centre international d'excellence de la CEE en matière de partenariats public-privé internationaux	2
14. Séries annuelles de bulletins d'information sur le développement fondé sur le savoir	2
Communiqués et conférences de presse	
15. Séries annuelles de communiqués de presse	2
Activités ou documentation techniques	
16. Mise à jour et administration des pages Web du sous-programme	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
17. Stages de renforcement des capacités et de formation portant sur les partenariats public-privé, l'innovation et la compétitivité, organisés à l'intention des responsables politiques de pays en transition	12
18. Séminaires portant sur les partenariats public-privé, l'innovation et la compétitivité, organisés à l'intention des responsables politiques de pays en transition	12

20.58 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 20.23 ci-après.

Tableau 20.23 Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	3 766,6	3 766,6	11	11
Autres objets de dépense	98,7	90,8	–	–
Total partiel	3 865,3	3 857,4	11	11
B. Ressources extrabudgétaires	1 309,7	414,7	–	–
Total	5 175,0	4 272,1	11	11

20.59 Le montant demandé (3 857 400 dollars), qui fait apparaître une diminution de 7 900 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 11 postes [2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires pour l'exécution des activités prescrites. La réduction prévue au titre des objets de dépense autres que les postes (7 900 dollars) s'explique par les gains d'efficacité que la CEE entend réaliser en 2018-2019.

20.60 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 414 700 dollars, viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une diminution de 895 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par le fait que plusieurs projets auront été achevés au cours dudit exercice et qu'aucun autre financement n'est prévu pour l'exercice 2018-2019.

Sous-programme 5 Énergie durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 072 900 dollars

20.61 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'énergie durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.24 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'accès de tous à une énergie abordable et propre et aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie dans la région

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018- 2019	2016- 2017	2014- 2015	2012- 2013
a) Renforcement du dialogue et de la coopération entre toutes les parties sur l'exploitation durable de l'énergie, notamment l'efficacité énergétique, la production moins polluante d'électricité	i) Augmentation du nombre de recommandations relatives à l'exploitation durable de l'énergie, approuvées par les organes intergouvernementaux de la CEE	Objectif	12	8		
		Estimation		8		
		Résultats effectifs				

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>2018- 2019</i>	<i>2016- 2017</i>	<i>2014- 2015</i>	<i>2012- 2013</i>
à partir de combustibles fossiles, les sources d'énergie renouvelables, le méthane provenant des mines de charbon, la classification des ressources minérales, le gaz naturel et la sécurité énergétique	ii) Augmentation du nombre de mesures prises par les États membres concernant l'énergie abordable et propre pour tous	Objectif	10	6		
		Estimation		6		
		Résultats effectifs				
b) Amélioration de la connaissance du rôle de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables dans le développement de l'énergie durable	i) Augmentation du nombre de pays appliquant des mesures allant dans le sens d'une plus grande efficacité énergétique	Objectif	5			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de pays appliquant des mesures destinées à augmenter la part des énergies renouvelables dans les bouquets énergétiques	Objectif	5			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
c) Application plus stricte des recommandations, directives, pratiques optimales et autres instruments normatifs de la CEE mis en œuvre pour favoriser le développement énergétique durable	i) Augmentation du nombre de pays appliquant la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales	Objectif	23	20	14	11
		Estimation		20	14	11
		Résultats effectifs			18	11
	ii) Augmentation du nombre de pays appliquant le Guide des pratiques optimales de captage et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 20.62 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies aux niveaux national, régional et local : a) les pouvoirs publics font preuve de la volonté politique voulue pour prendre en compte les objectifs d'énergie durable dans leurs principes d'action ainsi que des mesures d'ordre législatif qui intègrent les objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous », et ils mettent en œuvre pour ce faire des moyens suffisants; b) le public est suffisamment sensibilisé et mobilisé pour participer à l'application des politiques nationales et régionales visant à améliorer l'accès à l'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie.

Tableau 20.25 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité de l'énergie durable	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	12
2. Bureau du Comité	8
Groupes d'Experts	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
3. Classification des ressources	16
4. Méthane provenant des mines de charbon	8
5. Production d'électricité propre à partir de combustibles fossiles	8
6. Rendement énergétique	8
7. Énergie renouvelable	8
8. Gas	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
9. Rapports du Comité	2
10. Série de documents d'avant-session destinés au Comité (20 documents)	1
Rapports des Groupe d'experts des questions suivantes :	
11. Classification des ressources	2
12. Méthane provenant des mines de charbon	2
13. Production d'électricité propre à partir de combustibles fossiles	2
14. Rendement énergétique	2
15. Énergie renouvelable	2
16. Gas	2
Séries de documents d'avant-session destinés aux réunions des Groupes d'experts des questions suivantes :	
17. Classification des ressources (20 documents)	1
18. Méthane provenant des mines de charbon (12 documents)	1
19. Production d'électricité propre à partir de combustibles fossiles (12 documents)	1
20. Rendement énergétique (15 documents)	1
21. Énergie renouvelable (12 documents)	1
22. Gas (15 documents)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
23. Moyens de promouvoir l'énergie durable	1
24. Gestion du méthane dans les industries extractives	1
25. Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales (édition révisée)	1
26. La gestion du méthane provenant des mines de charbon, moyen de réaliser les objectifs en matière d'énergie durable	1
27. Les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques durables	1
28. Rapport de situation sur les énergies renouvelables dans la région	1
29. Moyens de surmonter les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique	1
30. Moyens de favoriser des politiques et mesures visant à assurer l'efficacité énergétique	1
31. Réalisation des objectifs de développement durable liés à l'énergie dans la région	1
32. Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable dans les États membres de la Commission	1
33. Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales : étude de cas	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
34. Brochures sur des sujets à déterminer, à choisir parmi les suivants : rendement et sécurité énergétiques, énergie renouvelable, développement énergétique durable, gaz naturel, électricité, méthane provenant des mines de charbon et Classification-cadre des Nations Unies	6
Communiqués et conférences de presse	
35. Séries annuelles de communiqués de presse	2
Activités ou documentation techniques	
36. Mise à jour et administration des pages Web du sous-programme	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
37. Ateliers sur l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales, organisés à l'intention d'experts de la classification et de fonctionnaires des États membres de la Commission et de pays d'autres régions	4
38. Séminaires de renforcement des capacités sur les mesures, accélérateurs et normes efficaces de rendement énergétique, organisés à l'intention d'experts et de fonctionnaires de la région	2
39. Séminaires interrégionaux de renforcement des capacités sur la conception de projets liés aux énergies renouvelables et aux réformes des politiques publiques en vue d'atténuer les changements climatiques, organisés à l'intention d'experts et de fonctionnaires de la région	2

20.63 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 20.25 ci-après.

Tableau 20.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	4 285,2	4 023,2	12	11
Autres objets de dépense	53,9	49,7	–	–
Total partiel	4 339,1	4 072,9	12	11
B. Ressources extrabudgétaires	355,8	180,5	–	–
Total	4 694,9	4 253,4	12	11

20.64 Le montant demandé (4 072 900 dollars), qui fait apparaître une diminution de 266 200 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 11 postes [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 1 P-3, et 3 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. Cette diminution s'explique principalement par la suppression prévue d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), découlant des gains d'efficacité que la CEE entend réaliser en 2018-2019.

20.65 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice 2018-2019, estimées à 180 500 dollars, font apparaître une diminution de 175 300 dollars, qui découle des montants connus et attendus des contributions volontaires destinées aux projets en cours d'exécution.

Sous-programme 6 Commerce

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 641 800 dollars

- 20.66 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du commerce et de la coopération économique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la facilitation des échanges et la coopération économique commerciale dans la région de la CEE et le reste du monde

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement du consensus concernant les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique, et progrès dans leur application	i) Augmentation du nombre de recommandations, normes, règles, directives et instruments relatifs à la facilitation des échanges et au commerce électronique adoptés par les organes intergouvernementaux de la CEE	Objectif	22	22	24	24
		Estimation		22	24	24
		Résultats effectifs			25	24
	ii) Nombre de mesures nouvelles adoptées par les États membres pour mettre en application les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE concernant le commerce	Target	4			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
b) Renforcement du consensus sur l'élaboration des recommandations et directives de la CEE concernant la coopération en matière réglementaire	Nombre de recommandations et directives nouvelles ou révisées concernant la coopération en matière réglementaire adoptées par les organes intergouvernementaux de la CEE	Target	2	2	1	2
		Estimation		2	1	2
		Résultats effectifs			1	2
c) Renforcement du consensus concernant les recommandations, normes, règles, directives et instruments de la CEE relatifs aux objectifs de qualité des produits agricoles et progrès dans leur application	i) Nombre de recommandations et normes nouvelles ou révisées concernant la production agricoles adoptées par les organes intergouvernementaux de la CEE	Target	25	25	25	25
		Estimation		25	25	25
		Résultats effectifs			33	25
	ii) Augmentation du nombre de normes de la CEE concernant la qualité des produits agricoles mises en application par les États membres	Target	1 500	1 000	1 000	970
		Estimation		1 000	1 000	970
		Résultats effectifs			1 439	970

Facteurs externes

- 20.67 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les organisations internationales font preuve de volonté politique et d'esprit de coopération; b) il existe une

demande pour les normes et recommandations de la CEE; c) les États membres communiquent les données nécessaires; d) les experts participent activement aux réunions techniques de la Commission; e) les donateurs mettent en œuvre des moyens suffisants en vue de l'exécution des activités prévues.

Tableau 20.28 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité directeur des capacités et des normes commerciales	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	6
2. Réunions du Bureau du Comité directeur	8
3. Rapports du Comité directeur	2
4. Séries de documents d'avant-session destinés au Comité directeur (12 documents par série)	2
Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Séances plénières	10
Documentation destinée aux organes délibérants	
6. Rapports du Groupe de travail	2
7. Séries de documents d'avant-session, dont les rapports du groupe spécial d'experts sur les techniques de réglementation et du Groupe consultatif de la surveillance des marchés (12 documents par série)	2
Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles	
Services fonctionnels pour les réunions	
8. Séances plénières	10
Sections spécialisées dans les normes relatives aux produits suivants :	
9. Produits secs et séchés	14
10. Fruits et légumes frais	14
11. Viande	10
12. Plants de pomme de terre	10
Documentation destinée aux organes délibérants	
13. Rapports du Groupe de travail	2
14. Séries de documents d'avant-session destinés au Groupe de travail, dont le récapitulatif des nouvelles règles et des règles révisées (25 documents par série)	2
15. Rapports des sections spécialisées	8
16. Série de documents d'avant-session destinés aux sections spécialisées (60 documents)	1
Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)	
Services fonctionnels pour les réunions	
17. Séances plénières	12
18. Réunions du Forum	40
19. Réunions du Bureau	36
20. Groupe de gestion du mémorandum d'accord sur les transactions électroniques	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documentation destinée aux organes délibérants	
21. Rapports des sessions plénières du CEFAC-ONU	2
22. Séries de documents destinés aux sessions plénières, dont des normes et recommandations (22 documents par série)	2
23. Rapports du Forum destinés aux sessions plénières	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
24. Résumé des meilleures pratiques et recommandations de la CEE concernant la facilitation du commerce	1
Publications isolées	
25. Recommandations sur la facilitation du commerce	2
26. Normes du CEFAC-ONU à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce	1
27. Traçabilité et gestion des risques au moyen de normes	1
28. Guide visant à aider les décideurs à élaborer des stratégies nationales de facilitation du commerce	1
29. Inspections basées sur l'analyse des risques [discussion engagée par le Groupe d'experts sur la surveillance des marchés (Groupe MARS)]	1
30. Catastrophes et développement durable	1
31. Normes au service du développement durable	1
32. Éducation et normes	1
33. Obstacles réglementaires et administratifs au commerce dans un pays à déterminer	2
34. Brochure explicative des normes CEE	2
35. Guide de l'évaluation des risques en matière de commerce des produits agricoles	1
36. Commerce transfrontière dans les chaînes d'approvisionnement agricole	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
37. Pochette de documentation exposant les normes relatives aux transactions électroniques	1
Brochures d'information :	
38. Coopération en matière de réglementation	1
39. Facilitation du commerce et transactions électroniques	2
40. Comité directeur des capacités et des normes commerciales	1
41. Vidéo explicative sur les normes agricoles, la facilitation du commerce ou les questions de réglementation	1
Communiqués et conférences de presse	
42. Séries annuelles de communiqués de presse	2
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour et administration des outils suivants :	
43. Pages Web du sous-programme	2
44. Pages Web concernant les projets du CEFAC-ONU	2
45. Base de données de la Bibliothèque de spécifications du CEFAC-ONU relatives aux prescriptions commerciales	2
46. Bases de données relatives aux bibliothèques des éléments de base du CEFAC-ONU	4
47. Bases de données des bibliothèques de schémas du CEFAC-ONU	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
48. Base de données du Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	2
49. Répertoire des Nations Unies pour l'échange de données commerciales, aussi appelé Répertoire concernant la transmission électronique des données en matière d'administration, de commerce et de transport (UN/EDIFACT)	4
50. Normes et recommandations de la CEE relatives au commerce et aux transactions électroniques	2
51. Normes de la CEE relatives à la qualité des produits agricoles	8
52. Affiches explicatives sur les normes de la CEE	4
53. Guide de la CEE à l'intention des inspecteurs de plants de pomme de terre	1
54. Outils de renforcement des capacités d'analyse structurée des opérations commerciales transfrontières	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
55. Séminaires sur les normes de qualité agricole de la CEE, organisés à l'intention des organismes de normalisation et d'inspection et d'autres parties prenantes de pays en transition et de pays en développement membres ou non de la Commission	3
56. Séminaires sur l'application des normes, recommandations et lignes directrices liées au commerce, organisés à l'intention des responsables politiques et des experts de pays en transition et de pays en développement membres ou non de la Commission	6
57. Ateliers sur les procédures commerciales, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'évaluation de la conformité et la surveillance des marchés, et l'entrepreneuriat féminin, organisés à l'intention des responsables politiques et des experts de pays à revenu faible ou intermédiaire membres ou non de la Commission	2

20.68 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 20.29 ci-dessous.

Tableau 20.29 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	6 539,4	6 539,4	20	20
Autres objets de dépense	144,5	102,4	–	–
Total partiel	6 683,9	6 641,8	20	20
B. Ressources extrabudgétaires	935,5	665,0	–	–
Total	7 619,4	7 306,8	20	20

20.69 Le montant demandé (6 641 800 dollars), qui fait apparaître une diminution de 42 100 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 20 postes [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 6 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. Cette diminution, qui porte sur les

objets de dépense autres que les postes, découle des gains d'efficience que la CEE entend réaliser en 2018-2019.

- 20.70 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 665 000 dollars, viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une diminution de 270 500 dollars, qui s'explique par le fait que plusieurs projets auront été achevés pendant l'exercice 2016-2017 et qu'aucun autre financement n'est prévu pour l'exercice 2018-2019.

Sous-programme 7 Foresterie et bois

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 786 200 dollars

- 20.71 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.30 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la gestion durable des forêts dans la région de la CEE

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration du suivi et de l'évaluation du secteur forestier pour favoriser la gestion durable des forêts	i) Augmentation du pourcentage d'États membres de la CEE en mesure de fournir des données satisfaisantes sur les indicateurs qualitatifs de la gestion durable des forêts	Objectif	71	69	69	69
		Estimation		69	69	68
		Résultats effectifs			69	68
	ii) Pourcentage d'États membres de la CEE en mesure de fournir des données satisfaisantes sur les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts	Objectif	75	69	69	69
		Estimation		69	69	68
		Résultats effectifs			73	68
b) Renforcement des capacités nationales des pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est de parvenir à une gestion durable des forêts	Nombre de mesures nouvelles prises par les États membres pour appliquer les normes de mesure et outils de suivi élaborés par la CEE aux fins de la gestion viable des forêts	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 20.72 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays et les parties intéressées poursuivent leur participation active; b) le partenariat est maintenu avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), notamment en ce qui concerne la mise à disposition de fonctionnaires et d'autres moyens pour appliquer le programme intégré CEE/FAO dans ce domaine; c) les États membres continuent d'apporter un appui en nature et une aide financière au titre des ressources extrabudgétaires, aux fins de l'exécution des activités prévues.

Tableau 20.31 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité des forêts et de l'industrie forestière	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	14
2. Réunions du Bureau du Comité	12
3. Commission européenne des forêts de la FAO	10
Équipes de spécialistes des questions suivantes :	
4. Produits forestiers durables	2
5. Suivi de la gestion durable des forêts	8
6. Politiques forestières	4
7. Perspectives du secteur forestier	4
8. Communication (Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier)	8
9. Emplois verts dans le secteur forestier (Réseau conjoint d'experts Organisation internationale du Travail/CEE/FAO)	4
10. Dendroénergie	4
11. Statistiques des produits forestiers	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
12. Rapports du Comité	2
13. Série de documents d'avant-session destinés au Comité, y compris les rapports sur l'état du marché des produits forestiers et sur l'appui à la concertation internationale concernant les forêts (20 documents)	1
14. Série de documents d'avant-session destinés à la Commission européenne des forêts de la FAO (4 documents)	1
Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières	
Services fonctionnels pour les réunions	
15. Séances plénières	10
Documentation destinée aux organes délibérants	
16. Rapports du Groupe de travail	2
17. Ordres du jour annotés des sessions du Groupe de travail	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
18. Revue annuelle du marché des produits forestiers	2
19. Perspectives des marchés des produits forestiers	2
Publications isolées	
20. Études sur le bois et la forêt	3
21. Documents de synthèse sur le bois et la forêt	6
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
22. Brochure d'information sur la foresterie et le bois	1
Communiqués et conférences de presse	
23. Séries annuelles de communiqués de presse	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour et administration des outils suivants :	
24. Bases de données sur la production, la consommation et le commerce des produits forestiers, y compris les prix	2
25. Base de données des ressources forestières	1
26. Base de données sur les politiques et institutions forestières	1
27. Base de données sur la dendroénergie	1
28. Pages Web du sous-programme	2
Séminaires destinés à des utilisateurs extérieurs	
29. Séminaires et ateliers portant sur des questions en rapport avec le programme de travail intégré CEE/FAO, organisés conjointement avec la FAO et d'autres partenaires à l'intention de décideurs, d'experts et de parties prenantes intéressées originaires d'États membres de la Commission	6
Documentation destinée à des réunions interinstitutions	
30. Rapports de fond destinés au Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, portant notamment sur l'information, les marchés et les statistiques concernant les ressources forestières, ainsi que sur les études relatives aux perspectives du secteur forestier	6
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
31. Ateliers de renforcement des capacités portant sur des questions en rapport avec le programme de travail intégré CEE/FAO, organisés à l'intention de décideurs, d'experts et de parties prenantes intéressées originaires d'États membres de la Commission	4

20.73 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 20.32 ci-dessous.

Tableau 20.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	2 736,0	2 736,0	8	8
Autres objets de dépense	54,5	50,2	–	–
Total partiel	2 790,5	2 786,2	8	8
B. Ressources extrabudgétaires	366,2	152,5	–	–
Total	3 156,7	2 938,7	8	8

20.74 Le montant demandé (2 786 200 dollars), qui fait apparaître une diminution de 4 300 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 8 postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires à l'exécution des activités prescrites.

20.75 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 152 500 dollars viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une

réduction de 213 700 dollars, qui s'explique par le fait que plusieurs projets auront été achevés pendant l'exercice 2016-2017 et qu'aucun autre financement n'est prévu pour l'exercice 2018-2019.

Sous-programme 8 Logement, aménagement du territoire et population

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 165 700 dollars

- 20.76 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe : a) à la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement pour l'élément Logement et aménagement du territoire; b) à la Division de statistique pour l'élément Population. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 17 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 20.33 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gouvernance concernant le logement, l'urbanisme et les biens fonciers dans la région de la CEE et favoriser la formulation sur la base de données factuelles et l'application de politiques viables relatives au logement, aux biens fonciers, à la population et à la cohésion sociale dans la région

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des capacités de formulation et d'application de politiques et de programmes fondés sur les faits en matière de logement, de développement urbain et d'aménagement du territoire	Nombre de mesures nouvelles adoptées par les États membres dans les domaines du logement et de l'aménagement du territoire sur la base des études, des documents d'orientation et des évaluations axées sur les résultats établis par la CEE	Objectif Estimation Résultats effectifs	4			
b) Renforcement de l'application des lignes directrices de la CEE relatives au logement, au développement urbain et à l'aménagement du territoire	Augmentation du nombre de pays appliquant les lignes directrices de la CEE relatives au logement, au développement urbain et à l'aménagement du territoire dans leurs politiques nationales	Objectif Estimation Résultats effectifs	31	29 29	27 27	23 23
c) Renforcement de la formulation et de l'application nationales de politiques fondées sur des données factuelles concernant le vieillissement de la population et les relations entre les générations et entre les sexes	Augmentation du nombre de pays ayant adapté leurs politiques nationales ou adopté de nouvelles mesures pour appliquer la Stratégie régionale d'exécution de la CEE pour le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement	Objectif Estimation Résultats effectifs	39	36 36	33 33	30 30

Facteurs externes

- 20.77 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les statistiques et informations nationales requises concernant le logement, l'urbanisation, l'aménagement du territoire et la population sont disponibles; b) les États membres font preuve de volonté politique et disposent du cadre législatif

et réglementaire, des institutions et des ressources voulus pour appliquer les recommandations du Comité du logement et de l'aménagement du territoire; c) les États membres manifestent la volonté politique de prêter leur concours aux activités visant à améliorer la base de connaissances et à perfectionner les moyens de concevoir et d'appliquer des politiques et programmes relatifs à la population; d) les donateurs mettent en œuvre suffisamment de moyens en vue de l'établissement d'études et de directives, la réalisation de monographies portant sur l'ensemble du territoire national ou sur des zones urbaines, ainsi que l'exécution d'activités relatives à la population.

Tableau 20.34 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
Comité du logement et de l'aménagement du territoire	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances plénières	8
2. Réunions du Bureau du Comité	16
3. Réunions du Groupe consultatif du marché immobilier	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Rapports du Comité	2
5. Séries de documents d'avant-session destinés au Comité (4 documents par série)	2
6. Rapports du Groupe consultatif du marché immobilier	2
Groupe de travail de l'administration des biens fonciers	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Séances plénières	3
8. Réunions du Bureau du Groupe de travail	16
Documentation destinée aux organes délibérants	
9. Rapport du Groupe de travail	1
10. Série de documents d'avant-session destinés au Groupe de travail (5 documents)	1
11. Rapport du Bureau du Groupe de travail	1
Groupe de travail sur le vieillissement	
Services fonctionnels pour les réunions	
12. Séances plénières	8
13. Réunions du Bureau du Groupe de travail	6
14. Conférences régionales sur la population et le développement : mesures prises suite à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et suite donnée à la Conférence au-delà de 2014	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
15. Rapports du Groupe de travail	2
16. Documents d'avant-session destinés au Groupe de travail	7
17. Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement	1
18. Document final de la Conférence internationale sur la population et le développement	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
19. Monographie sur le logement et l'aménagement du territoire d'un pays donné (Albanie)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
20. Monographie sur le logement et l'aménagement du territoire d'un pays donné (Portugal)	1
21. Logements sociaux et logements abordables	1
22. Difficultés et priorités en matière de logement et d'aménagement urbain dans la région	1
23. Guide d'intégration des problèmes liés au vieillissement (pour un pays à déterminer)	1
24. Notes d'orientation sur le vieillissement (n° 20 et 21)	2
25. Indice du vieillissement actif 2018 : rapport analytique	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
26. Brochure et fiches d'information du Comité du logement et de l'aménagement du territoire et du Groupe de travail sur l'Administration des biens fonciers	2
27. Brochure du Groupe de travail sur le vieillissement	1
Communiqués et conférences de presse	
28. Séries annuelles de communiqués de presse portant sur les activités en rapport avec le logement et l'aménagement du territoire	2
29. Séries annuelles de communiqués de presse portant sur les activités en rapport avec la population	2
Activités ou documentation techniques	
30. Normes et directives techniques en matière de logement	2
31. Mise à jour et administration des pages Web dédiées aux activités en rapport avec le logement et l'aménagement du territoire	2
32. Mise à jour et administration des pages Web dédiées aux activités en rapport avec la population	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
33. Missions d'enquête et services consultatifs destinés aux décideurs en vue de l'établissement de monographies de pays sur le logement, l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire, et du suivi y relatif	3
34. Missions d'enquête et services consultatifs en vue du renforcement de la capacité des pays d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes relatifs au vieillissement	1
Stages, séminaires et ateliers	
35. Ateliers, séminaires et stages de formation sur le logement et l'administration des biens fonciers (y compris les biens immobiliers), ainsi que sur l'aménagement du territoire, organisés à l'intention de décideurs ou d'experts originaires d'États membres de la Commission	8
36. Atelier sur le vieillissement de la population, organisé à l'intention d'experts gouvernementaux et des praticiens originaires d'États membres de la Commission	1
37. Séminaire international sur l'indice du vieillissement actif, organisé à l'intention des chercheurs et les décideurs originaires d'États membres de la Commission	
Projets opérationnels	1
38. Programme « Générations et genre »	1

20.78 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 20.35 ci-dessous.

Tableau 20.35 Ressources nécessaires : sous-programme 8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	2 135,9	2 135,9	7	7
Autres objets de dépense	32,2	29,8	–	–
Total partiel	2 168,1	2 165,7	7	7
B. Ressources extrabudgétaires	894,8	523,6	–	–
Total	3 062,9	2 689,3	7	7

- 20.79 Le montant demandé (2 165 700 dollars), qui fait apparaître une diminution de 2 400 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de reconduire 7 postes [1 P-5, 1 P-4, 2 P-2, et 3 G(AC)] et de financer d'autres objets de dépense (consultants et voyages) nécessaires pour l'exécution des activités prescrites.
- 20.80 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019, estimées à 523 600 dollars viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire. Elles font apparaître une diminution de 371 200 dollars, qui découle des montants connus et attendus des contributions volontaires destinées aux projets en cours d'exécution.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 844 000 dollars

- 20.81 Les unités administratives chargées de l'appui au programme sont le Service administratif et le Groupe des systèmes d'information.
- 20.82 Le Service administratif est chargé de coordonner, de gérer et d'assurer les services d'administration générale. Il lui incombe notamment de coordonner, d'élaborer et de promulguer toutes les politiques en matière d'administration, d'assurer la gestion des voyages, de coordonner et d'administrer les progiciels (y compris Umoja), de gérer les locaux à usage de bureaux et de diriger les opérations d'achats. Il est de plus chargé d'administrer les ressources humaines, en particulier pour ce qui est de la sélection et la formation du personnel, du suivi de la performance, du programme interne de la CEE, des consultants et des services contractuels, du bien-être du personnel, de la communication d'informations, des horaires de travail et de l'aménagement des modalités de travail. Par ailleurs, il prête des services d'appui financier et budgétaire, par exemple en ce qui concerne les processus financiers et l'appui y relatif, le programme de subventions de la CEE, la coordination des projets de budgets et leur présentation. Enfin, il participe à la coordination des audits du BSCI et des audits externes, au contrôle des dépenses liées aux télécommunications, ainsi qu'aux activités de planification et de coordination du secrétariat de la Commission. Outre les fonctions énoncées à la section 7 de la circulaire ST/SGB/1997/5 du Secrétaire général, telle que modifiée par la circulaire ST/SGB/2002/11, le Service administratif veille au respect de tous les règlements, règles, politiques et procédures relatifs aux questions d'administration et de gestion.
- 20.83 Le Groupe des systèmes d'information veille à ce que les services et systèmes relatifs aux technologies de l'information et des communications soient assurés, administrés et harmonisés, de manière à concourir à la bonne exécution du programme de travail et des activités prescrites. Il se

charge d'assurer la gestion des projets ayant trait à l'informatique et aux communications, ainsi que d'analyser et de recenser les solutions et services requis pour certains progiciels et applications nécessaires à l'exécution des sous-programmes. Il gère également les ressources et les services ayant trait à ces technologies, dans le respect de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation (voir résolution 69/262) ainsi que des normes et prescriptions en la matière, notamment pour ce qui est de l'architecture, des politiques, des procédures, de la planification et de la coordination relatives à tous les moyens informatiques et télématiques. Enfin, il assure la liaison avec les prestataires de services et collabore avec d'autres entités des Nations Unies s'agissant des questions d'informatique, et il veille à ce que les connaissances institutionnelles soient correctement recueillies, stockées et diffusées.

- 20.84 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 20.36 ci-dessous.

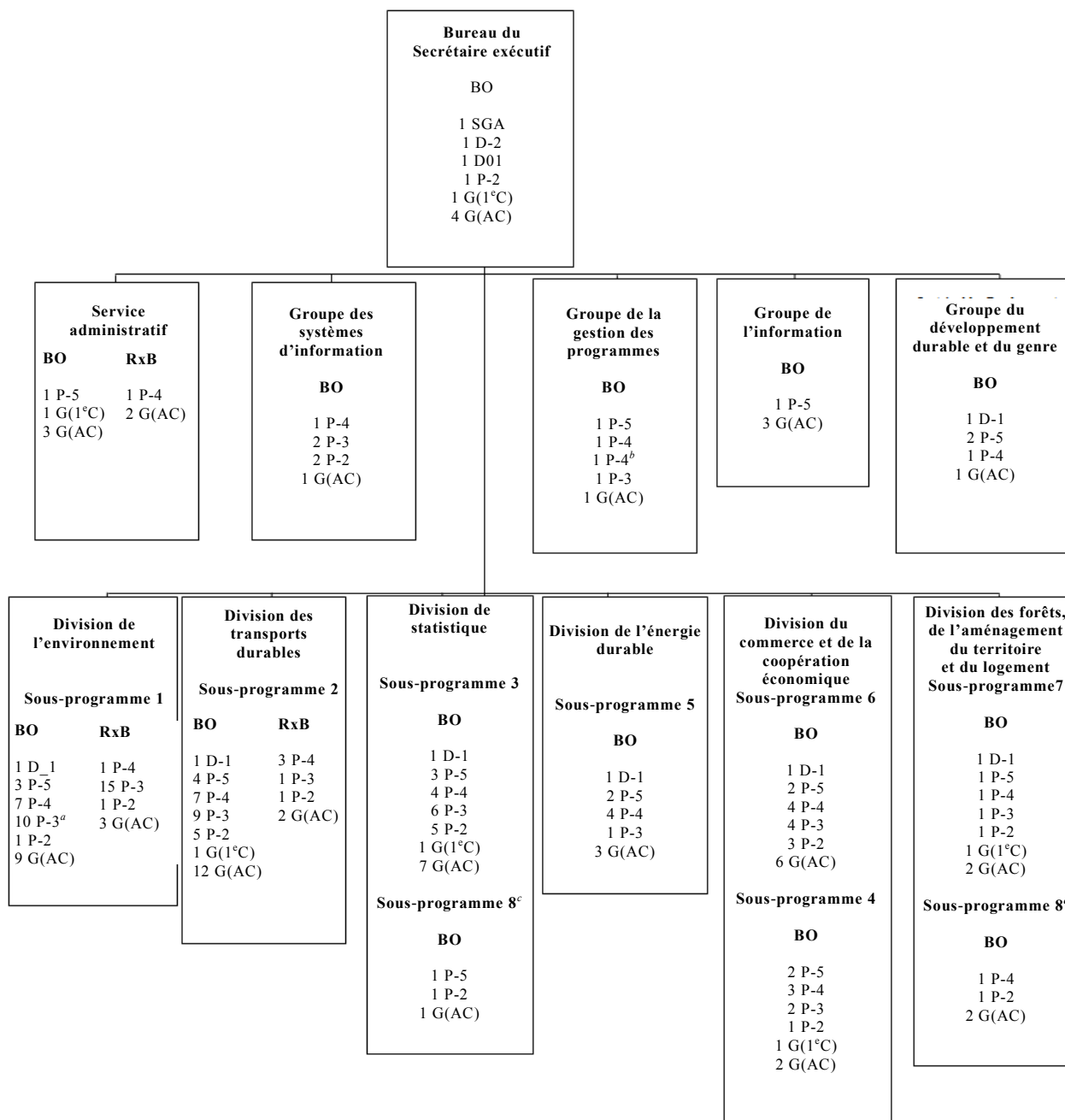
Tableau 20.36 **Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	3 665,0	3 339,3	12	11
Autres objets de dépense	2 504,7	2 504,7	–	–
Subtotal	6 169,7	5 844,0	12	11
B. Ressources extrabudgétaires	3 407,6	3 821,6	3	3
Total	9 577,3	9 665,6	15	14

- 20.85 Le montant demandé (5 844 000 dollars), qui fait apparaître une diminution nette de 325 700 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 11 postes [1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 1 G(1°C) et 4 G(AC)] et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, services contractuels, frais généraux de fonctionnement et subventions et contributions) nécessaires à l'exécution des activités prescrites. Cette diminution s'explique principalement par la suppression proposée d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) au Groupe des systèmes d'information, découlant des nouveaux gains d'efficacité que le Service administratif entend réaliser en 2018-2019, mais aussi par des réductions liées à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247.
- 20.86 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2018-2019 sont estimées à 3 821 600 dollars (947 200 dollars pour financer 3 postes [1 P-4 et 2 G(AC)] et 2 874 400 dollars les autres objets de dépense). Ce montant, qui correspond aux prévisions de dépenses et fait apparaître une augmentation de 414 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2016-2017, viendra compléter les ressources inscrites au budget ordinaire au titre du Service administratif et servira à financer les services de personnel temporaire (autre que pour les réunions), ainsi que des services d'appui administratif et d'autres services qui seront assurés par l'ONUG dans le cadre de l'accord de prestation de services en rapport avec les activités financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Il permettra aussi de poursuivre l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l'exploitation d'Umoja et l'exécution du programme d'établissement de rapports à l'intention des donateurs.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



^a Y compris 1 poste P-3 à Almaty.

^b Création de poste.

^c Suite à la restructuration, les effectifs du Groupe de la population [1 P-5, 1 P-2 et 1 G(AC) au sous-programme 8 (Logement, aménagement du territoire et population)] relèveront du Chef de la Division de statistique et ceux du Groupe du logement et de l'aménagement du territoire (1 P-4, 1 P-2 et 2 G(AC)) relèveront du Chef de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement.

Annexe II

Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect. 20), par.</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explications</i>
Sous-programme 5. Énergie durable			
20.71 (b) (i) a.	Sessions annuelles du Conseil consultatif du Centre du gaz	8	Décision d'un organe délibérant. À sa 77 ^e séance, le 18 mai 2015, le Comité exécutif a approuvé le financement du Centre du gaz jusqu'au 31 décembre 2015 au moyen de ressources extrabudgétaires. Il n'est pas envisagé de prolonger l'activité du Centre
20.71 (b) (i) a.	Réunions des groupes d'experts et des équipes spéciales du Centre du gaz	20	Voir ci-dessus.
20.71 (b) (i) b.	Rapports sur l'état d'avancement du projet concernant le Centre du gaz	2	Voir ci-dessus.
20.71 (b) (i) b.	Rapports sur les travaux des ateliers et des conférences de haut niveau	2	Voir ci-dessus.
Total partiel		32	
Total		32	